

# Racines solides, horizon durable

RAPPORT INTÉGRÉ 2024



  
**AGRIAL**  
*Cultiver nos racines,  
s'ouvrir au monde*

## Une coop' engagée de l'agriculteur au consommateur

Chez Agrial, notre mission est de toujours mieux satisfaire la diversité des besoins des consommateurs en développant une coopérative innovante, créatrice de valeur partagée et répondant aux aspirations de nos agriculteurs-adhérents.



Pérennité



Proximité



Solidarité



Audace

### Coopérer

P. 16

### Préserver

P. 24

### Grandir

P. 36

### Nourrir

P. 46

Ce Rapport est édité et rédigé par la Direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial. Conception graphique : Agence **NSGAR.D**. Crédits photos : Agrial, ©Atypix, Benjamin Devaux, Image in France, Julien Hélie, ©le7<sup>ème</sup>Studio Laurent Besnehard, Olro, Philippe Delval. Impression : ce Rapport a été imprimé par Handiprint, entreprise adaptée, sur un papier certifié PEFC, issu des forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

## AGRIAL EN BREF

**12 000**

Agriculteurs-adhérents

**17 500**

Collaborateurs

## 5 BRANCHES D'ACTIVITÉS

Légumes



Agricole



Viandes



Lait



Pommes &  
Boissons



**68**  
**MARQUES**

dans le quotidien  
de millions  
de consommateurs

**7.1**  
**Mds €**  
de chiffre d'affaires



**100**  
**SITES**  
industriels

**11**  
pays



Ludovic SPIERS

Directeur général d'Agrial

Bernard GUILLARD

Président d'Agrial

## Regards croisés

# 2025, année de transition

Bernard Guillard, agriculteur à Beauvoir (50) et Président d'Agrial, et Ludovic Spiers, Directeur général, dressent le bilan de l'année 2024 et esquissent quelques perspectives pour les mois à venir. Regards croisés.

### De manière générale, quel bilan tirez-vous de l'année 2024 ?

**Bernard Guillard** : L'année agricole a été très perturbée par une météo particulièrement pluvieuse et la collecte de céréales n'a jamais été aussi basse, aussi bien en qualité qu'en quantité, créant de la tension sur les trésoreries. Pour autant, la situation de l'élevage et des éleveurs est restée plutôt bonne, dans la continuité des 2-3 dernières années, notamment grâce à des prix relativement élevés. C'est encourageant pour le renouvellement des générations, qui doit rester une priorité pour maintenir une agriculture française, durable et forte sur nos territoires.

**Ludovic Spiers** : L'année agroalimentaire a pour sa part été poussive, de nouveau marquée par une baisse des volumes en lien avec l'inflation et l'instabilité géopolitique. Pour autant, après un premier semestre encore très marqué par une inflation élevée et un été en demi-teinte en raison de la météo, la situation s'est progressivement améliorée en fin d'année. Quelques-uns de nos produits ont notamment bien tiré leur épingle du jeu, à l'image des yaourts et desserts lactés, des légumes en Espagne et en France, de notre activité de compotes et jus aux États-Unis...

« Nous avons dû prendre des décisions structurantes en 2024, qui nous permettront de retrouver le chemin de la croissance dès 2025. »

### Quelles sont les perspectives pour 2025 ?

**LS** : Pour entamer sereinement 2025, nous avons dû prendre quelques décisions structurantes en 2024. Nous avons notamment trouvé une solution en fin d'année pour notre activité néerlandaise de légumes frais Primeale United, permettant à la branche Légumes de repartir dans une phase de croissance. La restructuration industrielle et commerciale du cidre en France devrait également permettre à la branche Pommes & Boissons de retrouver l'équilibre. Dans ce contexte, je tiens à souligner l'engagement de l'ensemble des équipes qui ont compris les décisions parfois difficiles que nous

avons à prendre. En parallèle, nous avons continué d'investir pour l'avenir en poursuivant notre ambitieux plan d'investissement notamment dans la branche Lait avec les usines de Bellevigny (85) et d'Herbignac (44). Tous ces projets devraient nous permettre de retrouver le chemin de la croissance dès 2025, sur des bases consolidées.

**BG** : D'un point de vue agricole, nous espérons que la météo encore chaotique de la fin 2024 n'impacte pas trop la collecte 2025. Le printemps sera décisif. Nous sommes également

très attentifs au contexte sanitaire, qui représente toujours une épée de Damoclès au-dessus de chaque production animale, de la grippe aviaire à la fièvre porcine africaine en passant par la fièvre catarrhale ovine. D'un point de vue stratégique, nous souhaitons en 2025 consolider l'organisation de la Coopérative autour de la nutrition et des productions animales, réaffirmant la prédominance du modèle de polyculture-élevage sur nos territoires et notre forte ambition dans ce cadre.



### De manière plus globale, quels sont les défis agricoles et agroalimentaires auxquels Agrial devra répondre ?

**LS :** Après avoir clos notre démarche Horizon 2025, nous lancerons cette année notre plan stratégique Horizon 2035, notre vision pour les 10 ans à venir. Les élus et les équipes y ont fortement contribué depuis 2 ans, avec des réflexions et des débats particulièrement riches. Sans tout dévoiler, il est indéniable que l'enjeu climatique sera déterminant, tant dans notre capacité à nous adapter à ses bouleversements que pour la décarbonation de nos activités, sans oublier l'enjeu de la gestion de l'eau, qui devient un défi majeur de la graine à l'assiette.

**BG :** Notre capacité à relever les défis du renouvellement des générations et des pénuries de main d'œuvre, que ce soit dans les fermes ou les usines, seront aussi une condition de notre pérennité coopérative. Nous croyons fermement dans la souveraineté alimentaire de la France : produire, transformer et nourrir au plus proche de nos territoires, sans oublier la vocation exportatrice de la ferme France. Mais pour cela, il nous faut des femmes et des hommes compétents, motivés et ayant le souci du temps long, indispensable dans nos métiers. Dans ce cadre et à plus court terme, la stabilité politique est également fondamentale, car elle est synonyme de confiance, de compétitivité et donc de dynamique de consommation.

« Nous lancerons cette année notre plan stratégique Horizon 2035. »



**3 générations de Directeurs généraux :**  
Jean-Marie Meulle (2000-2010) à gauche, Ludovic Spiers (2010-2025) à droite et Julien Heillaut à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, au centre.

« Au nom de tous les adhérents de la Coopérative, je tiens à remercier très chaleureusement Ludovic pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il est. »



### 2025 sera aussi une année de changement à la direction générale d'Agrial. Quel regard portez-vous sur cette transition ?

**BG :** Après plus de 35 ans au sein de la Coopérative et 15 ans à la direction générale du Groupe, Ludovic est un exemple d'ascension sociale et a surtout très largement contribué au rayonnement d'Agrial. Aux côtés du Conseil d'administration et grâce à une confiance réciproque, il a été le directeur des grandes fusions et du développement international du Groupe. En binôme avec 3 Présidents successifs, il a aussi structuré Agrial autour des 5 branches d'activité que nous connaissons aujourd'hui et les a très significativement développées, en nous engageant notamment dans la transformation laitière et dans le monde de la charcuterie. Au nom de tous les adhérents de la Coopérative, je tiens à le remercier très chaleureusement pour ce qu'il a

fait et pour ce qu'il est. Son ancrage local, sa grande capacité d'écoute et sa force de conviction ont été essentiels.

**LS :** À quelques mois de refermer ce grand chapitre, je suis très reconnaissant envers l'ensemble des collaborateurs qui m'ont fait confiance et qui ont toutes et tous contribué à la réussite du projet Agrial à mes côtés. Je remercie également les adhérents qui participent et font vivre notre Coopérative au quotidien ; c'est pour eux, pour la valorisation de leurs productions et de leur métier que nous donnons notre maximum. Et je n'oublie pas les millions de consommateurs qui, chaque jour, achètent nos excellents produits en grandes surfaces ou dans les restaurants.

**BG :** En effet, le Conseil d'administration a nommé Julien Heillaut en tant que futur Directeur général à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025. Après Jean-Marie Meulle et Ludovic Spiers, il deviendra ainsi le 3<sup>e</sup> Directeur général d'Agrial. Depuis 6 ans dans le Groupe, Julien a prouvé ses compétences tant pour asseoir la performance économique de l'activité Priméale France que pour ses qualités d'écoute des adhérents et des équipes.

**LS :** Je suis fier et heureux que le nouveau Directeur général d'Agrial soit issu de la promotion interne et porte haut nos valeurs. Je vais l'aider dans sa prise de responsabilité et m'appête donc à partir serein et confiant pour notre belle Coopérative.

# Notre chaîne de valeur de la graine à l'assiette

Nous bâtissons un modèle coopératif durable, fondé sur la complémentarité de nos activités et créateur de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes, de l'agriculteur au consommateur. La diversité de nos métiers et notre expertise de la graine à l'assiette nous permettent d'accompagner nos agriculteurs-adhérents tout en préservant l'environnement, afin de garantir une alimentation sûre, saine et savoureuse pour tous.

## ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

- RESEAU TERRAIN
- AGROFOURNITURE
- MAGASINS DE PROXIMITE
- AGROEQUIPEMENT



## 11 PRODUCTIONS

- CÉRÉALES
- SEMENCES
- LÉGUMES
- POMMES
- VOLAILLES
- ŒUFS
- PORCS
- BOVINS
- LAIT DE VACHE CONVENTIONNEL
- LAIT DE VACHE BIO
- LAIT DE CHÈVRE

## 4 FILIÈRES DE TRANSFORMATION

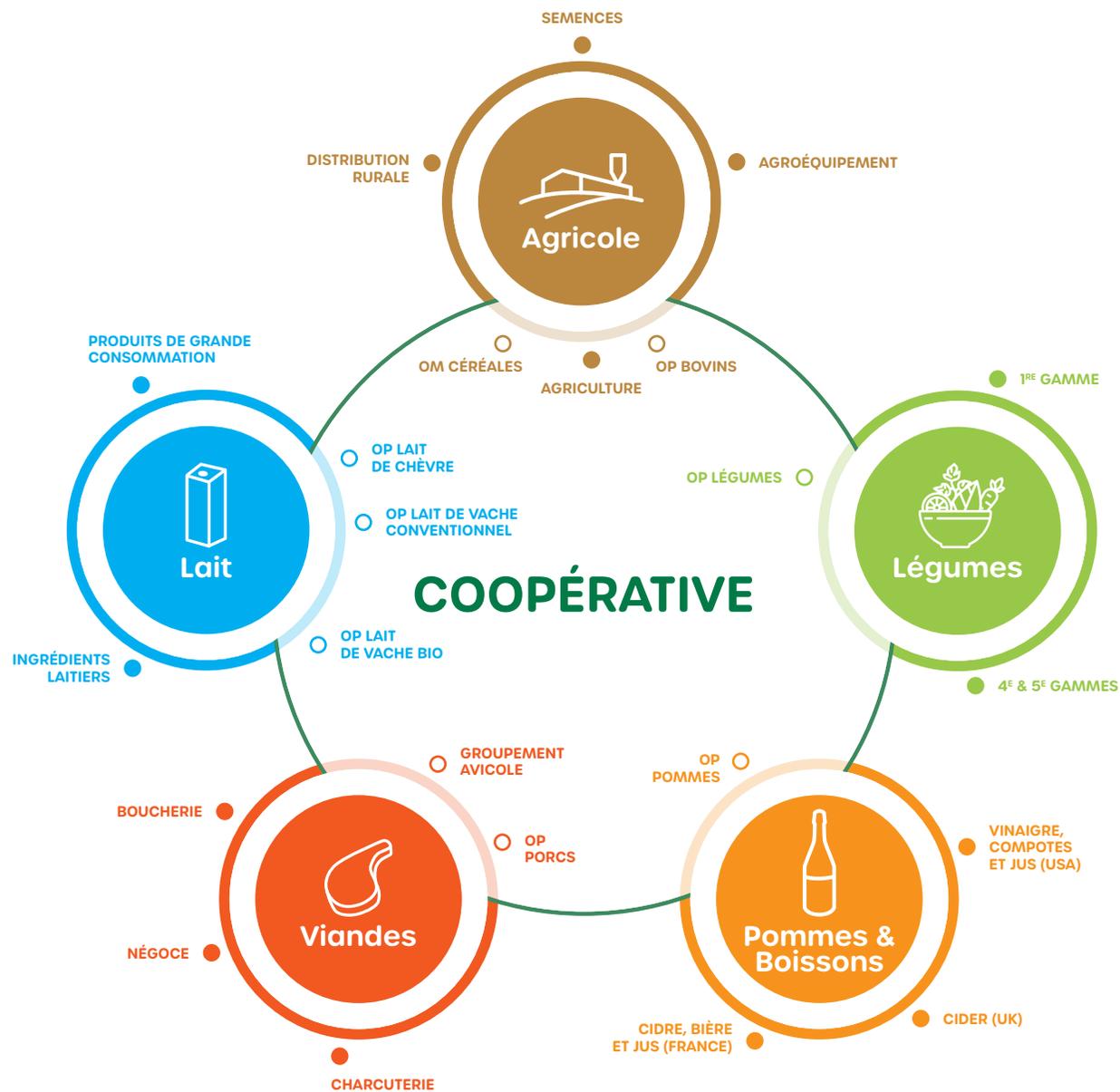
- Lait
- Légumes
- Viandes
- Pommes & Boissons



## 5 RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

- GRANDE DISTRIBUTION
- RESTAURATION HORS DOMICILE
- INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
- GRAND EXPORT
- MAGASINS DE DISTRIBUTION RURALE

# Une organisation autour de 5 branches d'activités...



○ Nos organisations amont      ● Nos pôles et business units  
**OM** Organisation de Métiers  
**OP** Organisation de Producteurs

# ...et de grandes marques

Agrial a bâti son modèle autour de marques fortes, proposant des produits sains et savoureux. Grâce à la passion et au savoir-faire de nos agriculteurs-adhérents et de nos salariés, nous offrons aux consommateurs une alimentation équilibrée, responsable et accessible au plus grand nombre, du petit-déjeuner au dîner.

- Agricole** (Top): AGRIAL SAT, Bio mix, EuriCap, Valdor, le MAISON, nivalin, VO DELICE, Tanor, YEARLY, AL terre native, Climactiv, MIN/UAB, EURINAT.
- Lait** (Second): Maestrella, CANTADORA, Mélusine, SOIGNON, Agrilait, Comiella, Grand Fermage, PAVE Affinés, Bontà Viva, ROSENER, COUTURIER, Fromages d'Affinés, DANAO, Sunny, i'n.
- Viandes** (Third): MAÎTRE JACQUES, TALLEC, Briant, La Choix de l'Artisan, La Bresse, Le Pneu Bonnet, Mâconnais, PEUDET, ROSENER, GOURMET EXCEPTION, NARSA, La Rabelaise.
- Pommes & Boissons** (Bottom): La Passion du Verger, ÉCUSSON, Kerisac, TWO BEER BREWING, LOIC RAISON, Tancelot, SERITTE CIDER, North Coast, LOUIS RAISON, KINGSTONE, LA MORDUE, BAYEUX, KNIGHTS CIDER, BELLOT, BELLE NORMANDE, Breizh Cola, CHARD CIDER, FROSTY JACK'S CIDER.

# Un modèle créateur de valeur partagée

Par notre lien fort avec nos 12 000 agriculteurs-adhérents, nos 17 500 collaborateurs et nos investissements au cœur des territoires ruraux, nous faisons rayonner la valeur créée avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Coopérer

## Nos ressources



## Notre création de valeur



## Nos ressources



## Notre création de valeur



Préserver

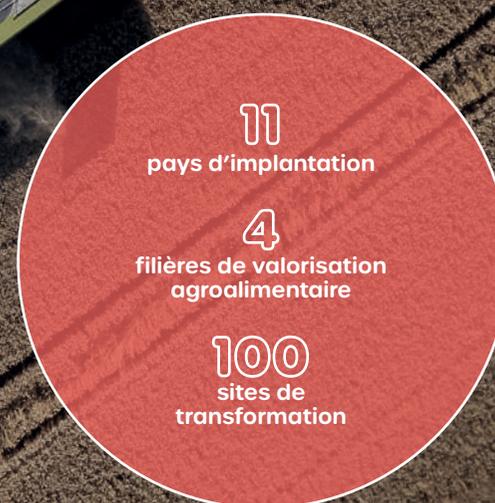
## Nos ressources



## Notre création de valeur



## Nos ressources



## Notre création de valeur



Nourrir

# Cultiver nos racines, s'ouvrir au monde

Ancré dans le Grand Ouest de la France et la vallée du Rhône, notre territoire coopératif est le socle de la relation de proximité qui nous lie à nos agriculteurs-adhérents. Animés par l'ambition de nous développer sur des marchés créateurs de valeur, nous disposons aussi d'implantations industrielles en Europe, et en Amérique du Nord.

**17 500**

salariés

dont

**13 100**

en France

**11**

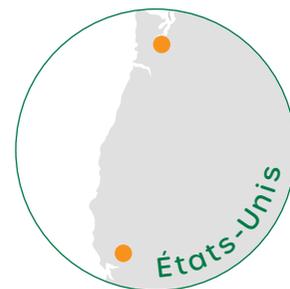
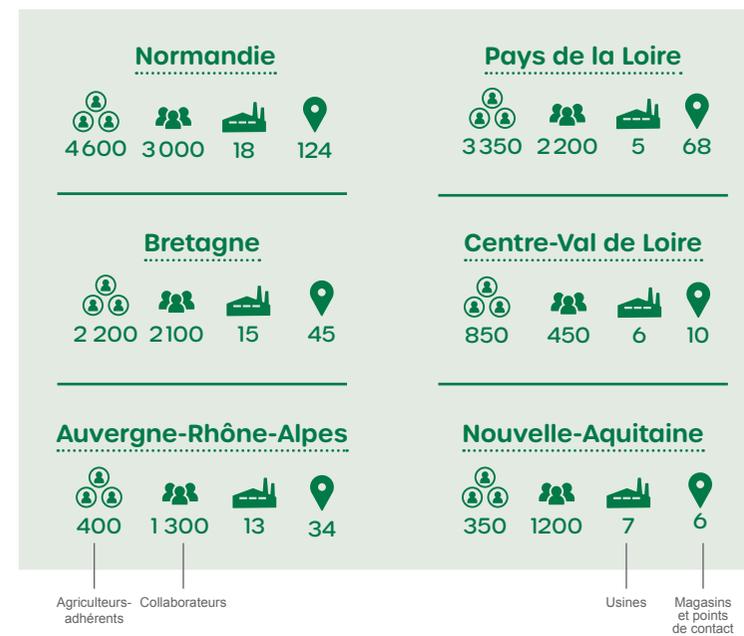
Pays d'implantation

**Allemagne, Belgique, Émirats Arabes Unis, Espagne, États-Unis, France, Italie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède**

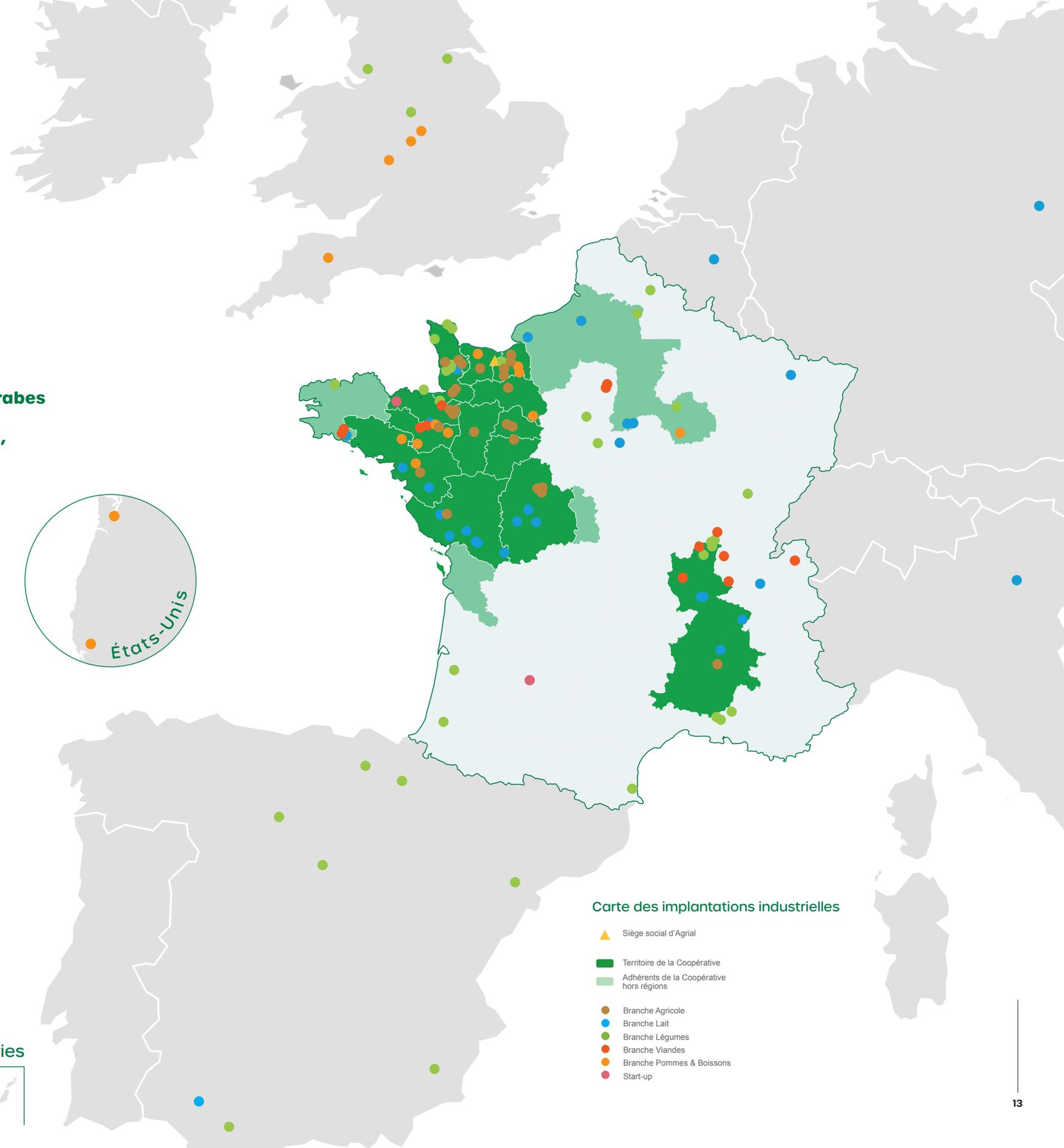
**14**

régions Agrial de proximité

L'ancrage d'Agrial dans les régions administratives :



Canaries



Carte des implantations industrielles

- Siège social d'Agrial
- Territoire de la Coopérative
- Adhérents de la Coopérative hors régions
- Branche Agricole
- Branche Lait
- Branche Légumes
- Branche Viandes
- Branche Pommes & Boissons
- Start-up

# Les engagements d'Agrial en matière de développement durable

Transversale et fédératrice, associant les collaborateurs et les agriculteurs-élus, la démarche de développement durable d'Agrial entend répondre aux principaux enjeux sociétaux et environnementaux qui concernent ses activités et prendre en compte les attentes de ses parties prenantes.

## L'ambition ?

Agir durablement autour de 4 piliers :

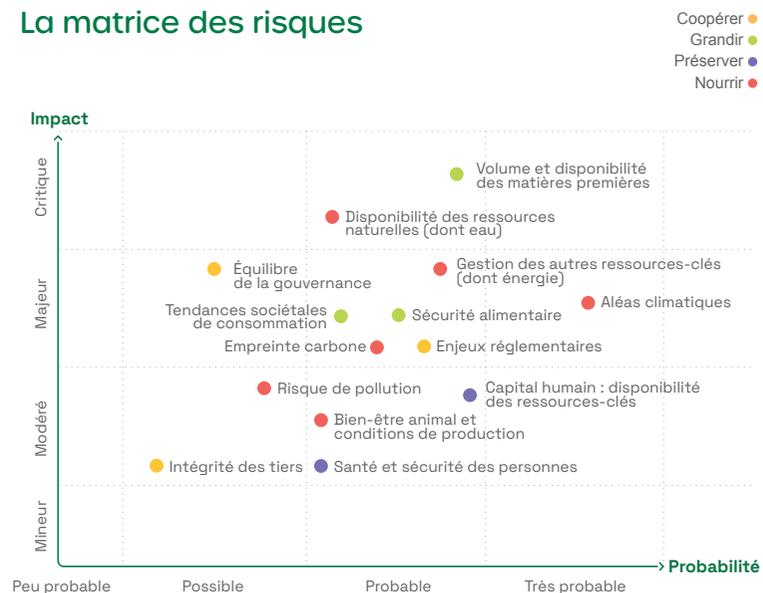
<b>Coopérer</b>	<b>Main dans la main avec nos agriculteurs-adhérents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer notre modèle coopératif et démocratique</li> <li>Soutenir une agriculture valorisante favorisant le renouvellement des générations</li> </ul>
<b>Préserver</b>	<b>Nos engagements pour la Terre et le vivant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents</li> <li>Réduire l'empreinte environnementale de nos activités</li> </ul>
<b>Grandir</b>	<b>Aux côtés de nos collaborateurs et partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous</li> <li>Contribuer au dynamisme de nos territoires ruraux</li> </ul>
<b>Nourrir</b>	<b>À l'écoute des consommateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une alimentation sûre et saine pour tous</li> <li>Promouvoir des filières durables et de qualité</li> </ul>



Par le biais de son Code de conduite, Agrial engage ses salariés et partenaires à respecter et promouvoir les droits humains fondamentaux et à adopter un comportement éthique en toute circonstance. Le Code de conduite est accessible à tous, 92% des effectifs d'Agrial y ont été sensibilisés et 75% des dirigeants ont suivi une formation spécifique à l'éthique et la lutte contre la corruption.

De manière itérative et structurée, Agrial analyse régulièrement les risques liés à ses activités afin d'y associer des engagements, des plans d'action et des indicateurs de suivi. La cartographie des risques actuelle découle en particulier d'un travail de refonte réalisé avec le Comité exécutif et les comités de direction de chaque branche. Elle regroupe les risques en 4 enjeux prioritaires et les classe en fonction de leur probabilité et de leur gravité. Dans le cadre de ce rapport, seuls les enjeux liés à la démarche de développement durable de l'entreprise ont été conservés, excluant par exemple les enjeux liés au pilotage des activités (cybersécurité...).

## La matrice des risques



## Les différentes instances RSE d'Agrial :

- **La commission développement durable**, présidée par Mickaël Lamy, agriculteur et administrateur
- **Le comité d'éthique** présidé par Pierre-Joseph Aufranc, agriculteur et administrateur
- **Le Comité RSE transversal**, animé par la directrice RSE du Groupe et composé des référents RSE de chacune des branches
- Des groupes de travail et comités RSE par branches ou BU et par postes d'émission

## Et demain ?

Comme la plupart des grandes entreprises françaises et européennes, Agrial sera soumise à la nouvelle directive européenne dite « CSRD » en 2026. Dans ce cadre, la Coopérative a débuté des travaux dès la mi-2024 (mise à jour de la cartographie de ses parties prenantes, analyse de double matérialité et analyse d'écart notamment) qui se poursuivront tout au long de l'année 2025 afin d'éditer le premier rapport de durabilité d'Agrial début 2026, au titre de l'exercice de 2025.



## Le Plan Climat d'Agrial

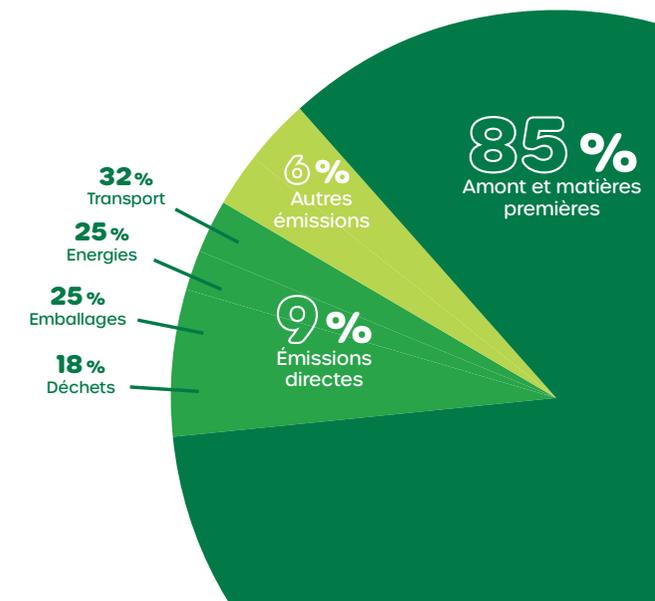
Agrial a déployé en 2021 son Plan Climat à horizon 2035, dont les objectifs ont été certifiés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) en 2022 comme étant alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris de 2015, qui vise à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C. Composé de quatre grands leviers qui constituent les principaux postes de son empreinte carbone (l'amont et les matières premières, les emballages et déchets, le transport ainsi que les énergies). Le Plan Climat s'articule autour de 2 grands engagements à horizon 2035 :

**Diviser par 2 nos émissions directes de gaz à effet de serre** sur notre périmètre opérationnel (transport, énergies, emballages et déchets).

**Réduire de 35% notre empreinte carbone totale** par la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre ainsi que l'augmentation de la séquestration de carbone chez nos agriculteurs-adhérents.



Agrial a été la 1<sup>ère</sup> coopérative française certifiée par le SBTi dès 2022, devenue l'initiative mondiale de référence en matière d'engagements climatiques pour les entreprises. Cette certification renforce les engagements internes pris par la Coopérative et constitue un gage de crédibilité vis-à-vis de ses clients et partenaires.



# Coopérer

Main dans la main  
avec nos agriculteurs-adhérents



En tant que prolongement des exploitations, la Coopérative tire son succès de celui de chacun de ses agriculteurs-adhérents. Agrial les accompagne en proximité sur les plans techniques et économiques et soutient une agriculture favorisant le renouvellement des générations. Ce modèle est créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, de l'agriculteur au consommateur.

La complémentarité des activités du Groupe ainsi qu'une gouvernance coopérative et démocratique basée sur un dialogue ouvert et constructif, sont le socle d'une Coopérative pérenne, solidaire et audacieuse.

# Renforcer notre modèle coopératif et démocratique

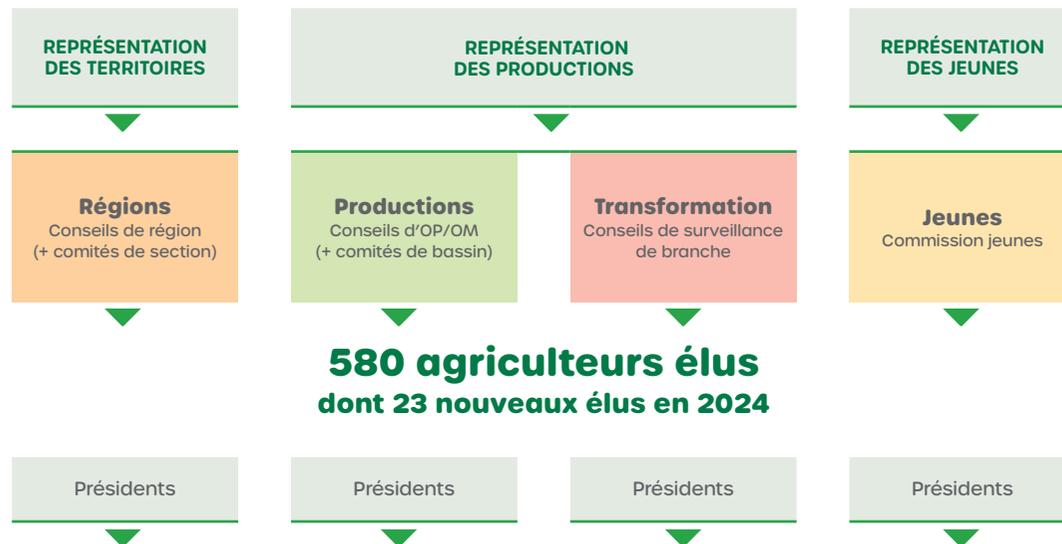
En tant que coopérative, la gouvernance d'Agrial repose sur le lien fort qui unit les agriculteurs-adhérents à leurs représentants, mais aussi sur la recherche permanente du consensus et une répartition claire des responsabilités entre élus et équipe de direction.

Chaque agriculteur peut faire entendre sa voix et prendre des responsabilités au sein de la Coopérative dans le respect de la Charte de gouvernance, approuvée en Assemblée générale. Agrial compte ainsi plus de 50 instances d'échanges au sein desquelles 580 agriculteurs, élus par leurs pairs selon le principe démocratique « un Homme = une voix », participent aux orientations et décisions de l'entreprise.

Aux côtés des conseils de région et comités de section qui font vivre les territoires de la Coopérative, les conseils d'organisations de producteurs (OP) ou de métiers (OM) et les comités de bassin animent les productions et filières, tandis que les conseils de surveillance de branche supervisent les activités de transformation. En complément, un certain nombre de commissions et comités approfondissent des

thématiques plus transversales pour le compte du Conseil d'administration. La confiance est ainsi au cœur du modèle d'Agrial, reposant sur un principe de subsidiarité et d'équilibre permettant de prendre les décisions au bon niveau de décentralisation.

**12 000**  
agriculteurs-adhérents



**580 agriculteurs élus**  
dont 23 nouveaux élus en 2024

**30**  
agriculteurs administrateurs

## Le Conseil d'administration

Présidé par Bernard Guillard, producteur dans la Manche, le Conseil d'administration est exclusivement composé d'agricultures et d'agriculteurs, tous présidents de région, d'OP/OM, de branche ou représentants des jeunes adhérents. Composé de 30 membres, le rôle du Conseil d'administration est de définir, valider et contrôler les orientations stratégiques et grands projets d'Agrial.

### Le Bureau

**Bernard Guillard**, Président  
**Sébastien Chevalier**, 1<sup>er</sup> vice-président  
**Jean-Luc Duval**, 2<sup>e</sup> vice-président  
**Pascal Le Brun**, 3<sup>e</sup> vice-président  
**Philippe Potier**, Secrétaire  
**Mickaël Lamy**, Trésorier  
**Sonia Boudet-Guth**  
**Fabrice Fortin**  
**Éric Guellaff\***  
**Bruno Martel**



Pierre-Joseph Aufranc	Mickaël Croiseau	Thomas Gautier	Sébastien Lemière
Sébastien Ballu	Christophe Devos	Élie Germon	Alain Louvet
Thierry Bossuyt	Benoît Drouin	David Haghebaert	Sébastien Nogues
Richard Boyer	Jérôme Garnier	Olivier Labour	Jean-François Osmond*
Sébastien Cantet*	Philippe Gautier	Laurent Langlois	Marc Savin

\*absents sur la photo

## Les commissions et comités du Conseil d'administration et leurs présidents

Commission agrofourniture : **Philippe Potier**  
 Commission nutrition animale : **Sébastien Lemière**  
 Commission semences : **Thierry Bossuyt**  
 Commission distribution rurale : **Sébastien Nogues**  
 Commission agroéquipement : **Laurent Langlois**  
 Commission vie coopérative : **Fabrice Fortin**  
 Commission jeunes : **Marc Savin**

Commission finances : **Mickaël Lamy**  
 Commission prospective : **Jean-Luc Duval**  
 Commission développement durable : **Mickaël Lamy**  
 Comité de rémunération : **Bernard Guillard**  
 Comité d'indemnités : **Fabrice Fortin**  
 Comité d'audit : **Sébastien Cantet**  
 Comité d'éthique : **Pierre-Joseph Aufranc**

## Le Comité exécutif

Composé de dirigeants salariés de l'entreprise, le Comité exécutif propose puis décline la stratégie d'Agrial, validée par le Conseil d'administration. Portée par Ludovic Spiers, l'équipe de direction assure le management des 17 500 salariés d'Agrial en France et dans le monde, qui œuvrent au quotidien pour accompagner les agriculteurs-adhérents, valoriser leurs productions et nourrir les populations.

**Ludovic Spiers**, Directeur général d'Agrial  
**Nicolas Laigle**, Directeur général de la branche Agricole  
**Gilles Rabouille**, Directeur général de la branche Lait  
**Jean-Marc Faujour**, Directeur général de la branche Légumes  
**Stéphane Poyac**, Directeur général de la branche Viandes  
**Benjamin Dupuy**, Directeur général de la branche Pommes & Boissons  
**Yves Jacobs**, Directeur finances et opérations  
**Thomas Guerton**, Directeur des ressources humaines  
**Sarah Deysine**, Directrice du projet coopératif, de la RSE et de la communication



Coopérer — Préserver — Grandir — Nourrir

## 3<sup>e</sup> promotion pour la formation Évolution

Tous les ans, des formations sont proposées aux agriculteurs élus de la Coopérative pour les accompagner dans leur mandat, approfondir leurs connaissances et les aider à prendre des décisions avisées. Depuis 2019, plus de 410 élus ont ainsi été formés durant une journée sur la gouvernance et la stratégie d'Agrial. En complément, la formation Évolution s'adresse à des élus souhaitant s'investir davantage ou ayant



Visite de la laiterie Agrilaït de Cesson-Sévigné (35) par la 3<sup>e</sup> promotion Évolution, en novembre 2024.

vocation à prendre davantage de responsabilités, par exemple en devenant administrateurs. Répartie sur 5 modules de 2 jours, avec de nombreuses visites d'usines, elle porte notamment sur la finance, le marketing, la prise de parole en public ou encore l'intelligence

artificielle. 100% conçue en interne et très engageante pour les élus, la formation Évolution a lancé sa 3<sup>e</sup> promotion au cours de l'hiver 2024-2025.

# 26%

**d'élus de moins de 40 ans chez Agrial !**

## L'intelligence artificielle au cœur de l'AG 2024



Le 31 mai 2024, 400 agriculteurs-adhérents, collaborateurs et partenaires d'Agrial rassemblés en Assemblée générale à La Selle-en-Luitré (35) ont bénéficié de l'intervention de Sylvain Zaffaroni sur l'intelligence artificielle. Une thématique qui a passionné les adhérents présents, curieux de découvrir ses applications à l'amont, tant en productions végétales qu'en élevage, dans les usines en lien avec les enjeux de maintenance prédictive par exemple, ou encore à l'aval, en termes d'innovations produits. Même si la technologie va encore beaucoup évoluer et qu'elle n'est pas exempte de risques, il apparaît important, voire vital pour Agrial de monter en compétences et de tester ces nouvelles approches, notamment en lien avec son plan stratégique Horizon 2035.

Face au défi du renouvellement des générations qui concerne aussi bien les agriculteurs en général que les élus de coopératives, Agrial a adopté une démarche volontariste depuis plusieurs années en encourageant fortement la présence de jeunes dans toutes ses instances de gouvernance. Les élus de moins de 40 ans représentent même désormais plus d'un quart de l'ensemble des élus : une prise en compte forte de la voix des jeunes agriculteurs et un gage de pérennité pour la Coopérative !

## Cap sur le Plan Horizon 2035



Depuis sa création, les projets stratégiques d'Agrial accompagnent son développement et engagent ses adhérents et collaborateurs dans une vision commune. Le précédent plan « Horizon 2025 » arrivant à son terme, la démarche « Horizon 2035 » a été lancée en 2023 lors d'une journée des élus et d'un séminaire des cadres dirigeants. Plusieurs thématiques ont ensuite été approfondies tout au long de l'année 2024 au sein des différentes branches d'activités, mais aussi en proximité avec les agriculteurs élus, dans chacune des régions d'Agrial.

## 3 questions à...

**Laurent Langlois**

Président de la région Cotentin et administrateur d'Agrial



### Comment s'est passée la réflexion en région autour d'Horizon 2035 ?

Nous avons rassemblé les élus des deux régions Cotentin et Mont Saint-Michel pour travailler ensemble sur le projet stratégique de la Coopérative. Une vingtaine d'agriculteurs élus des régions et des productions étaient réunis et nous avons animé des ateliers collaboratifs sur une demi-journée.

### Quelles ont été les principales idées émises ?

Il y a eu plusieurs débats passionnants, mais deux enjeux ont particulièrement animé les réflexions sur notre région : le défi de la transmission des exploitations compte tenu de leur taille et des capitaux mobilisés, et les perspectives d'activités complémentaires pour nos exploitations, notamment autour de la production d'énergie, et par conséquent le rôle potentiel que doit porter Agrial dans ce cadre.

### Que pensez-vous de cette manière de construire le plan stratégique d'Agrial ?

J'avais adoré participer en tant qu'adhérent à la construction du précédent plan « Horizon 2025 » et disposer d'une vision conforme à celle que nous avions exprimée. Aujourd'hui, en tant qu'administrateur impliqué dans la prise de décision, je trouve indispensable d'écouter les adhérents au plus près du terrain pour construire le projet de notre Coopérative tous ensemble.

# Soutenir une agriculture valorisante, favorisant le renouvellement des générations

Accompagner la réussite de chacun de ses agriculteurs-adhérents sur leurs exploitations et favoriser le renouvellement des générations sont des enjeux majeurs pour la Coopérative, gages de pérennité et de dynamisme. De nombreuses initiatives sont notamment menées pour soutenir l'installation de jeunes agriculteurs tout au long de leur parcours, dans les différentes productions.

Depuis 5 ans, la Coopérative a accompagné plus de 1 800 jeunes agriculteurs dans le cadre de son plan Jeunes Agriboost. Accessible à tous les jeunes installés depuis moins de 5 ans et âgés de 40 ans au maximum, Agriboost propose des journées d'accueil et de découverte de la Coopérative, des formations, des groupes d'échanges, des voyages d'étude ainsi que des aides financières. Repensé par la commission jeunes en 2023, le plan propose ainsi pour toutes les productions un premier niveau d'accompagnement

financier accessible à tous et des aides bonifiées pour les jeunes adhérents réalisant au moins deux activités avec la Coopérative (en approvisionnement ou en apport de production). En 2024, le montant total des aides dédiées aux jeunes s'élève à 2,1 millions d'euros.

Plus globalement, Agrial accompagne l'ensemble de ses 12 000 agriculteurs-adhérents au plus près du terrain grâce à 300 conseillers de proximité disposant d'une expertise sur les plans technique, économique

et environnemental, autour de thématiques variées : itinéraires culturels, nutrition animale, approvisionnement, agronomie, conduite d'élevage... Près de 600 adhérents bénéficient également d'un suivi complémentaire par des équipes expertes de la Coopérative dans le cadre de démarches spécifiques : nouveaux bâtiments, projets de production d'énergie, réglementation, démarche technico-économique (DTE), transmission...

## Près de 90% des adhérents connectés à la Coop'

La Coopérative cherche également à faciliter la vie quotidienne des adhérents grâce au portail en ligne MonAgrial, qui permet de consulter en temps réel les données utiles au suivi de leur exploitation, d'accéder aux outils de pilotage et de commercialisation, ou encore de retrouver un document administratif à n'importe quel moment. Plus de 10 400 adhérents utilisent ces services au moins une fois par semaine, soit près de 90%, preuve de leur utilité et leur praticité. Accessible depuis un téléphone ou un ordinateur, ce portail entièrement développé en interne continue de s'étoffer en fonction des attentes des agriculteurs-adhérents dans chacune des productions de la Coopérative.

Vivez une journée d'accueil des jeunes agriculteurs Agriboost



### Bienvenue !

Tout au long de l'année, Agrial propose des journées d'accueil dans les différentes régions de la Coopérative, auxquelles sont conviés tous les jeunes installés accompagnés par un plan Agriboost. Une journée qui permet de rencontrer d'autres jeunes producteurs, de mieux comprendre le fonctionnement d'Agrial, et même de visiter un site de production... Bref, une journée pour se sentir bien accueilli par sa Coop' !



30 jeunes adhérents ont visité l'usine de nutrition animale de Changé (72) lors de la journée d'accueil de la région Sarthe Nord en février 2024.

## 60 jeunes en voyage d'études en Espagne

Dans le cadre du programme Agriboost, 60 jeunes agriculteurs accompagnés par Agrial ont participé à un voyage d'études en Espagne, début janvier 2025. Venus de l'ensemble du territoire et représentant l'ensemble des productions de la Coopérative, ils ont vécu une semaine rythmée par des visites agricoles et des découvertes des usines Agrial de Florette à Murcia et de fromage de chèvre à Lebrija, près de Séville. Également ponctué de temps de travail et de réflexion sur l'irrigation par exemple, ce voyage est aussi l'occasion d'échanger avec leurs homologues espagnols et les élus d'Agrial.



Chaque année, 3 à 4 fermes ouvertes « Capriboost » sont organisées sur le territoire à destination des étudiants, partenaires et porteurs de projets potentiels afin de soutenir l'installation de nouveaux producteurs caprins. Et la dynamique porte ses fruits : dans des exploitations sans production caprine auparavant, la filière a installé 24 jeunes en 2024 !



Adeline Pingault

Jeune agricultrice à Villaines-la-Juhel (53)

« Je suis installée depuis 3 ans et je ne regrette rien ! Je dirais même que je suis fière d'avoir osé quitter mon premier métier pour m'installer avec mon mari. Aujourd'hui, mes premiers vœux sont en train de véler et je suis sereine quant à l'avenir. J'ai bénéficié du soutien financier d'Agriboost et je participe aux réunions d'échanges avec d'autres producteurs de mon secteur autour de la démarche technico-économique Lactorial. Surtout, j'apprécie l'accompagnement d'Agrial et la grande disponibilité de nos conseillers. J'ai envie de dire à tous les jeunes qui ont un projet d'installation de ne pas hésiter ! La Coop' est là pour nous accompagner. »

# 1801

jeunes agriculteurs-adhérents accompagnés grâce au plan Jeunes Agriboost

## À la recherche de nouveaux éleveurs de volailles !

Pour répondre à la demande croissante des consommateurs, la filière avicole d'Agrial a lancé à l'automne un nouveau plan d'aide à la création et à la rénovation des bâtiments d'élevage de volailles. L'ambition ? Favoriser le renouvellement des générations, anticiper les départs, voire

augmenter les volumes de production de volailles standard, Label et d'œufs. Le plan est composé à la fois d'aides directes, d'un appui financier sous forme de prêt et d'un plan de communication ambitieux autour de l'expertise et l'approche globale de la Coopérative.



Cédric Malbranche

Producteur de volailles Label Rouge à Moyaux (14)

« Installé depuis 7 ans, j'ai choisi de diversifier mes productions avec la construction de 4 poulaillers label. J'ai été accompagné de A à Z par Agrial sur le plan technique et avec des aides financières. Mes animaux sont valorisés par Agrial en label Rouge et avec l'indication géographique protégée (IGP) de Normandie. Des marques reconnues, comme Fermier de Normandie, nous apportent la reconnaissance de notre modèle d'élevage. »



# Préserver

Nos engagements  
pour la Terre et le vivant



Parce que les agriculteurs sont dépendants du climat depuis toujours, parce qu'ils s'adaptent et trouvent chaque jour des solutions, parce que préserver la planète est une évidence pour la Coopérative, ses adhérents et ses collaborateurs, Agrial mène des actions et projets tout au long de sa chaîne de valeur. L'ambition ? Réduire son empreinte environnementale, préserver les ressources et accompagner la transition agroécologique de ses adhérents.

## Accompagner la transition agroécologique des agriculteurs-adhérents

Trop souvent présentée uniquement comme l'une des responsables du réchauffement de la planète, l'agriculture est aussi source de solutions pour répondre au défi climatique. Et parce qu'ils en sont les premiers impactés, les agriculteurs mesurent, s'adaptent et testent de nouvelles techniques à même de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La Coopérative les accompagne dans cette démarche afin de proposer des produits à faible empreinte environnementale, tout en maintenant une agriculture productive et valorisante.

Point de départ de toute démarche climatique sur son exploitation : réaliser son diagnostic carbone. Grâce à l'outil Carbon Diag' développé en interne et en lien avec la start-up Stock CO<sub>2</sub>, plus de 1 000 agriculteurs-adhérents ont déjà fait leur diagnostic depuis fin 2023. Ce diagnostic simple, pragmatique et transversal leur

permet de mesurer de manière fiable l'empreinte carbone de l'ensemble des ateliers de l'exploitation, en autonomie ou avec l'aide de leur conseiller. L'objectif : identifier des leviers potentiels d'amélioration selon son modèle et ses ambitions, en identifiant les performances technico-économiques associées.

 Carbon Diag

**1 043**  
Carbon Diag réalisés  
chez les adhérents depuis  
son lancement

Paul Villerbu

Agriculteur-adhérent à Coglès (35)



EXPLOITATION DE POLYCLTURE-ÉLEVAGE DE 180 VACHES, AVEC 190 HA DE CULTURES ET 110 HA DE FOURRAGES.

### Pourquoi avoir réalisé votre diagnostic carbone ?

Lorsque je me suis installé avec mon frère et mes parents en 2024, je trouvais important de faire un état des lieux de départ. Je suis convaincu que les performances environnementales sont liées aux performances technico-économiques de l'exploitation et je voulais discuter de mes pratiques avec mon conseiller. J'avais aussi été sensibilisé par la Coopérative.

### Comment s'est passé le diagnostic réalisé avec votre conseiller ?

Nous l'avons fait en 2 heures en ayant sous la main tous les documents : bilan comptable, déclaration PAC (pour l'assolement, les SIE, etc.), bilan annuel du contrôle laitier et cahier de fertilisation. Mon conseiller, qui nous accompagne à la fois en production végétale et en nutrition animale, a aussi pu compléter avec quelques informations.

### Que reprenez-vous du diagnostic ?

Mes émissions sont relativement basses, sous les 0,9 kg CO<sub>2</sub>e/litre de lait, notamment grâce à la bonne productivité et à une gestion maîtrisée du troupeau. Le diagnostic me conforte donc dans la cohérence de notre système. Il permet aussi de mesurer l'impact d'un animal improductif et du renouvellement de son cheptel. Je vais aujourd'hui pouvoir activer des leviers adaptés à notre modèle, comme réduire encore l'âge moyen au premier vêlage, augmenter la qualité nutritionnelle de mes fourrages et diminuer la part de surface labourée. Faire un diagnostic carbone permet ainsi d'avoir une approche technique intéressante et complémentaire d'une vision plus traditionnelle !

À l'initiative de la commission jeunes, quelques-uns des 300 jeunes agriculteurs-adhérents ayant fait leur diagnostic carbone ont été mis en avant à l'occasion du SPACE 2024, pour inciter tous les jeunes installés à les suivre dans cette voie !

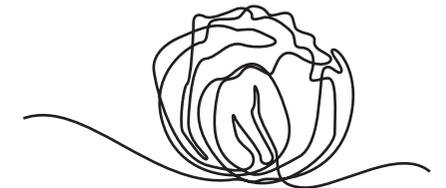


### 150 000 tonnes

C'est le volume d'aliments « bas carbone » commercialisés par la Coopérative depuis leur lancement. Cette gamme de nutrition animale est constituée de matières premières à faible empreinte carbone (selon la norme ECOALIM), notamment issues de céréales et de tourteaux produits en France. Au total, elle permet de réduire de 5 % la valeur carbone de chacun des aliments en production laitière et bovine.

### De la recherche agronomique pour baisser les émissions de carbone des salades

Pour une culture de salade, le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre est lié à la fertilisation. Or, les essais menés sur 5 plateformes d'essai de salades adultes et de roquette de l'OP Légumes ont permis de démontrer qu'une réduction de la dose d'azote de 20 unités par rapport aux pratiques actuelles permettrait de diminuer les émissions de gaz à effet de serre par kilo de salades sorties du champ de 10 %. Et en complément de la réduction des émissions, les travaux ont également prouvé que l'implantation d'intercultures permettrait d'augmenter le carbone restitué au champ, même s'il existe à date peu de possibilité d'implantation de couverts végétaux sur les parcelles de salades. Une démarche de recherche agricole complémentaire du travail mené dans les usines Florette, afin de réduire l'empreinte environnementale de la salade tout au long de sa chaîne de valeur.



### Une « prime climat » pour les producteurs de lait de la Coopérative

À l'automne 2024, la branche Lait d'Agrial a mis en place une prime climat à destination de tous les apporteurs de lait de la Coopérative, visant à les inciter à faire leur diagnostic carbone et à identifier des leviers d'amélioration adaptés à leur système de production. Lors du Sommet Mondial du Lait qui s'est tenu à Paris en octobre, Savencia a annoncé prendre en charge cette prime climat pour les 1 300 éleveurs-adhérents livrant leur lait à l'entreprise, soit l'équivalent d'un milliard de litres de lait. Un partenariat gagnant-gagnant

permettant de valoriser la performance environnementale réelle des exploitations en les

comparant par rapport à la moyenne de l'ensemble des fermes.



Olivier Delaméa, directeur général de Savencia Fromage & Dairy et Pascal Le Brun, producteur de lait et vice-président d'Agrial

## Accompagner la transition agroécologique des agriculteurs-adhérents

Au-delà de l'enjeu du réchauffement climatique, Agrial porte une vision forte et systémique en faveur de l'agroécologie : un défi agronomique et zootechnique conduisant à repenser et mettre en œuvre des pratiques et techniques agricoles régénératrices des sols, améliorant la biodiversité et le bien-être animal, afin de mettre en marché des produits à faible empreinte environnementale, tout en revendiquant une agriculture productive et valorisante pour les producteurs d'aujourd'hui et de demain.

En productions végétales, les équipes agronomiques de la Coopérative sont sur le terrain tout au long de l'année pour tester de nouvelles solutions et pratiques culturales. Près de 8 000 micro-parcelles d'essai sont implantées sur l'ensemble du territoire d'Agrial, par exemple pour mesurer la pertinence d'une nouvelle variété selon différentes conditions pédoclimatiques, analyser l'impact d'une évolution de conduite culturale, fiabiliser des mesures d'adaptation au changement climatique... En 2024, 12 protocoles et une cinquantaine d'essais ont aussi été menés pour tester l'efficacité de solutions de biocontrôle sur des cultures céréalières, des productions

fourragères, des légumes, de la vigne et des vergers. Reconnus comme des alternatives aux produits phytosanitaires, ces produits pourront ensuite être commercialisés par Agrial à ses agriculteurs-adhérents au sein de la gamme « AL'terre native », avec un vrai niveau de confiance et de crédibilité.

En élevage, de nombreux travaux sont également menés tant par les équipes de nutrition animale que dans chacune des organisations de producteurs (OP), selon les enjeux spécifiques à chaque production : pratiques en faveur du bien-être animal, réduction du recours aux antibiotiques, zootechnie...

# 12,2%

la part des produits de la gamme AL'terre native parmi l'ensemble des produits de protection des plantes

### Quand biodiversité rime avec bien-être animal et productivité

Et si la biodiversité améliorerait la productivité des poules ? L'OP Œufs d'Agrial en est convaincue et accompagne ses éleveurs dans la mise en place de parcours d'agroforesterie (arbres, haies, bosquets...), obligatoire dans le cadre des élevages de volailles en Label Rouge. En plus de favoriser la biodiversité, ces pratiques facilitent le recyclage des déjections, participent au bien-être des volailles en leur apportant des zones d'ombre et en contribuant à baisser la température environnante et préservent la qualité du sol et les ressources en eau.



### Plus de 60 agriculteurs dans les groupes « Climactiv' »

Plus de 60 agriculteurs ont participé en 2024 aux groupes de progrès « Climactiv' » animés par les experts de la Coopérative à Falaise (14), Saint-Lô (50), Torcé (35) et Le Mans (72). Pour la deuxième année consécutive, ces formations de terrain couvrent des thématiques aussi variées que la vie du sol, le désherbage, le bilan carbone, les couverts végétaux ou encore la nutrition en oligoéléments.

Les outils et solutions envisagés permettent par exemple aux adhérents de mieux connaître son profil de sol, définir le plan de gestion agronomique le plus pertinent, raisonner la fourniture en azote à l'échelle de la rotation... En bref, de faire évoluer ses pratiques de manière pragmatique en réfléchissant à sa triple-performance : technique, économique et environnementale.

### Une démarche collective pour encourager la couverture des fosses à lisier

Pour limiter l'impact environnemental généré par les effluents d'élevage (volatilisation de gaz et nuisances potentielles pour le voisinage liées aux odeurs), Agrial favorise la mise en place de couvertures de fosses. Plusieurs webinaires ont ainsi été proposés par la Coopérative au printemps 2024 pour présenter la démarche et répondre à toutes les questions techniques et économiques liées à ce type d'installations. Une trentaine d'agriculteurs-adhérents ont ensuite fait appel aux conseillers et commerciaux pour faire des devis et avancer sur leur projet, et 4 couvertures de fosses ont déjà été installées dans le cadre de cette démarche avec l'aide d'Agrial.



Couverture d'une fosse à lisier installée dans une exploitation porcine à Neuvilallais (72) par l'entreprise BHD, avec l'aide des équipes de distribution rurale et de l'OP Porcs d'Agrial.

Près de  
**8 000**  
micro-parcelles d'essai sur l'ensemble du territoire de la Coopérative



### Les maraîchers préservent la biodiversité

Tous les maraîchers producteurs de légumes pour Florette sont engagés dans des démarches environnementales (de type HVE) et développent des pratiques favorables à la préservation de la biodiversité : des haies du Val-de-Saire aux fossés enherbés des polders du Mont Saint-Michel. En Espagne, Florette plante aussi des bandes fleuries et des haies méditerranéennes sur les parcelles exploitées dans les régions de Murcie et d'Alicante. Ainsi, plus de 26 km d'infrastructures agroécologiques ont été implantées avec des résultats notables : davantage d'insectes pollinisateurs sur les cultures grâce aux plantes mellifères qui servent de refuges de biodiversité et moins d'insectes nuisibles sous les serres par l'implantation de barrières végétales et l'implantation d'auxiliaires de cultures.



Les fleurs méditerranéennes autour de nos serres à Murcie (Espagne)

### Avez-vous vu l'arbre à chèvre dans nos magasins LaMaison.fr ?

Dans le cadre de la charte des bonnes pratiques Soignon, la filière caprine d'Agrial s'est engagée à enrichir 100 % des élevages à horizon 2027. Après avoir été conçus avec des élèves de l'école de design de Nantes et testés par des éleveurs ambassadeurs Soignon, des arbres à chèvre sont vendus dans les magasins LaMaison.fr de la Coopérative depuis 2024, éventuellement accompagnés d'une brosse ou d'un disque à mâcher. Un dispositif innovant qui contribue au bien-être des chèvres, très friandes des brosses, jouets et objets sur lesquels elles peuvent monter.

# Renforcer la réduction et le verdissement de nos consommations d'énergies et d'eau

Agrial a nécessairement besoin d'énergie pour faire fonctionner ses usines et mener ses activités de production, de transformation et de conditionnement au quotidien. Pour autant, l'entreprise s'attache à réduire de moitié ses émissions énergétiques de gaz à effet de serre à horizon 2035, en menant de nombreuses actions pour réduire ses consommations et verdir son mix énergétique. Ressource toujours plus précieuse et aléatoire, l'optimisation de la ressource en eau fait également l'objet d'une attention toute particulière tout au long de la chaîne de valeur.

Le levier des économies d'énergies est indéniablement le plus vertueux à tout point de vue. De très nombreux projets à géométrie variable sont ainsi menés dans toutes les branches pour identifier des marges de progrès site par site. Dans ce cadre, 17 experts techniques de la branche Lait ont par exemple suivi la formation certifiante Prorefei en 2023 et 2024, leur permettant de monter en compétence pour structurer des solutions concrètes d'économies d'énergies et de déployer la « culture énergie » dans la branche. À l'issue des sessions théoriques, ils ont mené des projets d'efficacité énergétique accompagnés par un coach : modernisation des tunnels de refroidissement dans la BU ultra-frais permettant d'économiser entre 5 et 10 % de la consommation du site de Jouy (28), mise en place d'une pompe à chaleur haute température à Belley (01)...

En complément des réductions de consommations, Agrial s'attache à verdir ses énergies. La part des énergies renouvelables représente aujourd'hui 7,7 % de notre mix énergétique. En Espagne, Florette Ibérica utilise déjà depuis environ 5 ans 100 % d'électricité renouvelable pour ses activités. En installant plus de 30 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur ses sites de Milagro, Torre Pacheco, Noblejas, Tortosa et Terres de l'Ebre, l'activité sera encore plus vertueuse en produisant plus de 10 GWh d'électricité par an dans ses propres usines. Pour moitié finalisés à fin 2024, ces projets permettront à terme de couvrir 27 % de la consommation électrique en autoconsommation.

À l'amont, les experts en bâtiments et énergies de la branche Agricole continuent de conseiller les agriculteurs-adhérents dans leurs projets de production d'énergie

à la ferme. De la méthanisation au photovoltaïque, 76 projets ont été accompagnés en 2024 par la Coopérative, soit 358 depuis 2019, preuve de la pertinence de ces démarches pour les producteurs.

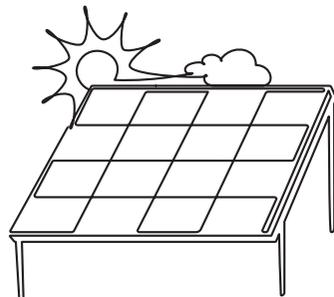
Enfin, l'enjeu de l'eau est lui aussi pleinement intégré dans le cadre du Plan Climat 2035 d'Agrial. Dans les sites, elle est essentiellement utilisée pour le lavage des produits et le nettoyage des équipements. Conscientes de sa raréfaction, les usines pilotent leur consommation au quotidien et luttent contre toute forme de gaspillage. Certains sites laitiers déploient même des boucles de réutilisation, permettant d'économiser jusqu'à 15 % d'eau supplémentaire.

**-7,2%**

de consommation d'eau depuis 2019 (par volume de produits finis agroalimentaires)

**358**

projets de production d'énergie à la ferme accompagnés depuis 2019



Les panneaux photovoltaïques installés sur les parkings du site de Noblejas au sud de Madrid (Espagne) permettront de produire 25% des besoins du site.

## La laiterie de Lorris (45) réinstalle sa chaudière biomasse

Après l'incendie qui avait endommagé sa chaudière biomasse en 2022, la laiterie de Lorris (45) a pu réinstaller son système de production de chaleur, de nouveau pleinement opérationnel. Véritable levier de décarbonation, l'installation permet de substituer jusqu'à 60 % du gaz nécessaire à la production de chaleur pour l'usine.



**87%/91%**

des analyses DBO/DCO des effluents sont conformes

**7,7%**

d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'Agrial

**Florette en mode "start and stop"**

Jusqu'alors, certains équipements des lignes Florette pouvaient tourner à vide, sur des périodes plus ou moins longues, le temps de changement de séries ou d'équipes par exemple. Désormais, grâce à des automates de gestion de production spécifiquement configurés en interne, les machines s'arrêtent automatiquement lorsqu'il n'y a plus de produits et se relancent toutes seules lorsque le produit approche. Déjà opérationnel sur toutes les lignes de l'usine Florette de Milagro en Espagne, l'objectif est de progressivement déployer cette technologie éprouvée sur toutes les lignes en France, au Royaume-Uni et en Espagne, avec des gains de consommation électrique de 3,5 à 7 % à la clef.

## -20 % d'eau chez Florette France depuis 2019

Florette France a initié depuis 5 ans une démarche de réduction d'eau sur l'ensemble de ses sites, grâce à l'amélioration technique de ses équipements et à la sensibilisation des équipes. Aujourd'hui, les collaborateurs disposent d'outils de pilotage au quotidien et sont pleinement intégrés à la recherche de solutions. Cette démarche permet d'économiser au total 200 000 m<sup>3</sup> d'eau par an, soit 20 % des consommations de l'activité. À Torreilles (66), usine en zone de forte tension hydrique, la baisse a même atteint les 50 %. Remarquable !

## Agrivoltaïsme : les administrateurs d'Agrial s'informent

Pour appréhender l'ensemble des enjeux liés à la production agrivoltaïque sur le territoire, le Conseil d'administration d'Agrial est allé visiter en juin 2024 l'exploitation d'un agriculteur-adhérent à Souleuvre-en-Bocage (14), qui pilote une expérimentation de trackers sur certaines de ses parcelles, puis a approfondi les échanges avec différents experts lors d'une soirée dédiée au sujet.



## Optimiser le transport des produits

Indispensable pour acheminer les productions des adhérents vers nos usines de transformation et nos produits vers les clients finaux, le transport représente près d'un tiers de l'empreinte carbone directe d'Agrial. Qu'il soit opéré en propre ou par un tiers, il constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des branches qui mettent en place de nombreuses initiatives en France et à l'international pour optimiser les flux et favoriser les motorisations et carburants les plus vertueux.

Dans la branche Agricole, le transport est opéré en intégralité par la société Transagrial, codétenue avec le groupe Malherbe. Agrial bénéficie ainsi des nombreuses initiatives menées par ce grand transporteur routier, certifié depuis 2023 par le SBTi. En complément des formations à l'écoconduite dispensées à tous ses chauffeurs, Transagrial a notamment installé début 2024 une première station Oléo 100 sur la plateforme logistique d'Agrial à Sarceaux (61), permettant de livrer 100 % des magasins LaMaison.fr depuis Sarceaux en camions roulant au carburant Oléo 100, coproduit issu de la fabrication de tourteaux de colza.



La plateforme logistique de la branche Agricole à Sarceaux (61) dispose désormais d'une station Oléo 100.

La branche Lait mène également depuis plusieurs années un important plan de verdissement de sa collecte de lait. Après avoir déployé l'écoconduite auprès de l'ensemble de ses chauffeurs, près du tiers des camions venant collecter le lait chez les adhérents roulent désormais avec des carburants alternatifs (Oléo B100 et HVO).

Plus globalement, l'impact des déplacements de l'ensemble des collaborateurs fait l'objet d'une attention particulière. Les formations à l'écoconduite ont par exemple été élargies à l'ensemble des salariés de la branche Lait utilisant un véhicule de société, notamment les populations commerciales, représentant 160 personnes en 2024. Les sessions se poursuivent en 2025. Le verdissement du parc des véhicules de société ainsi que l'installation de bornes de recharge électrique sont également en cours sur de nombreux sites. S'agissant des déplacements professionnels, Agrial a mis à jour en 2024 sa « politique voyage » en renforçant l'aspect environnemental. Celle-ci insiste notamment sur le fait de privilégier le train à l'avion, d'avoir le réflexe de toujours recourir aux alternatives les moins polluantes ou encore de mutualiser les locations de voiture à plusieurs.

Enfin, les différentes branches d'Agrial continuent de promouvoir la « Charte Climat transporteur » du Groupe auprès de leurs principaux prestataires de transport, y compris à l'international. Déclinée en trois parties, elle précise la volonté de l'entreprise de connaître l'empreinte carbone du transporteur pour les trajets affrétés par Agrial, sa performance globale et les mesures mises en place pour la réduire. Elle permettra progressivement de disposer de données fiables et comparables, puis d'identifier les partenaires les plus vertueux.

**455**

collaborateurs formés à l'écoconduite chez Agrial depuis 2018

**2/3**

des camions de collecte de lait équipés d'un système de pompage électrique

**8 800 camions de céréales en moins grâce au train !**

Près de 250 000 tonnes de céréales issus de la moisson 2023 ont pris le train, soit environ 15 % des volumes de cette collecte record, représentant 8 800 camions en moins sur les routes ! Une partie de nos silos ayant une voie de chemin de fer en immédiate proximité, le réseau ferroviaire constitue en effet un moyen de transport complémentaire au fret routier et

maritime. D'autant que cheminer en train plutôt qu'en camion présente de nombreux avantages : 6 fois moins d'énergie consommée et 9 fois moins d'émissions de CO<sub>2</sub>, en plus de la diminution du risque d'accidents. De quoi verdir efficacement le transport !

**-13%**

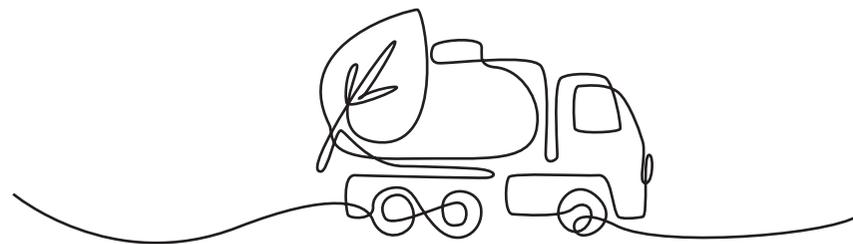
d'émissions de CO<sub>2</sub> depuis 2019 liées à notre transport en propre

**Florette Bénélux roule à 100 % en électrique**

Depuis fin 2024, toute la flotte de véhicules de Florette Bénélux est convertie à 100 % à l'électrique. Une évolution rapide et surtout un projet fédérateur pour l'ensemble des équipes !

**12%**

de carburant alternatif pour nos poids lourds



Eric Simioni

Directeur transport de la branche Lait d'Agrial

« Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat et avec les collègues des différentes branches agroalimentaires d'Agrial, nous avons élaboré une trajectoire sur 10 ans et souhaitons mesurer 2 fois par an l'évolution des motorisations alternatives de nos partenaires transporteurs. L'ambition ? Tendre vers 85 % d'énergies alternatives d'ici 2035 pour réduire de moitié nos émissions de carbone liées au transport. Cet indicateur nous permettra de sélectionner nos partenaires en intégrant davantage le critère environnemental. Fin 2024, nous sommes déjà à 15 % de motorisations alternatives dans la branche Lait. »

# Réduire l'impact environnemental de nos emballages et déchets

Dans une logique d'économie circulaire, Agrial a pour objectif de maîtriser l'impact environnemental de ses emballages et déchets et de diminuer leur empreinte carbone de 50 % d'ici 2035. Pour y parvenir, l'optimisation des emballages existants et l'amélioration de leur recyclabilité continuent d'apporter des résultats tangibles, avec de réelles économies de matières et d'émissions carbone. Pour aller plus loin, des expérimentations innovantes sont réalisées autour d'emballages réemployables ou pour faire évoluer des filières de manière systémique.

## Sibert - La Bresse économise 19 tonnes de cartons par an !

En investissant en 2024 dans la mécanisation de ses plateaux de conditionnement pour l'ensemble de ses produits de charcuterie, l'usine de Servas (01) réalisera une économie de 19 tonnes de cartons chaque année, soit l'équivalent de plus de 12 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

## Priméale France optimise ses emballages et économisera 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an

Depuis fin 2024, les jeunes pousses et les épinards Priméale conditionnés sur le site de Chateaufrenard (13) sont proposés dans une nouvelle barquette carrée operculée. La reconception de cette barquette permet de réduire les quantités de plastique utilisées en diminuant le vide de plus de 50 % mais aussi d'optimiser leur transport. Ce changement de format a nécessité un investissement important, spécifiquement soutenu dans le cadre du Plan Climat d'Agrial, et permettra d'économiser 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit plus de 10 % des émissions carbone de la BU liées aux emballages.



## Les pyramides Soignon s'allègent

La branche Lait a retravaillé en 2024 les emballages de ses tartinables Soignon vendus à l'international et est parvenue à réduire de 10 % le poids de la base et du couvercle de cette pyramide. Cette optimisation permet de réduire la quantité de plastique utilisée de 16 tonnes par an, soit près de 37 tonnes de CO<sub>2</sub>.



## Le consortium (RE)SET Packaging au service du réemploi

Agrial est membre du consortium (RE)SET Packaging, qui regroupe des industriels et des distributeurs autour de l'innovation des emballages. L'ambition ? Tester en collectif le réemploi des emballages sur différentes catégories de produits. Il s'agit d'organiser toute la chaîne de valeur pour permettre aux emballages d'être retournés par les consommateurs, collectés en point de vente, puis lavés et réemployés. Deux références de cidre Loïc Raison en bouteilles consignées ont été lancées fin 2024 dans trois magasins du Nord de la France, puis des légumes Florette prêts à l'emploi et des fromages frais à marques de distributeurs, dans des emballages développés spécifiquement avec nos partenaires pour le réemploi. Une expérimentation à grande échelle visant 30 magasins en 2025 !

**890**  
tonnes  
CO<sub>2</sub>eq

Il s'agit du gain annuel d'émissions de carbone apporté par tous les projets d'optimisation d'emballages réalisés en 2024, qui s'ajoutent à tous ceux des années précédentes

## Lancement de la filière recyclage des pots de yaourts

Projet clé pour l'ensemble des fabricants de yaourts en France, la branche Lait s'est fortement mobilisée depuis 4 ans pour la création d'une filière de recyclage du polystyrène en France, dans le cadre du consortium PS25 porté par Syndifrais, le syndicat des produits laitiers. Cette filière est opérationnelle depuis début 2025 avec le lancement d'une première usine en Belgique, un premier pas majeur. La matière recyclée pourra ainsi être réutilisée pour fabriquer de nouveaux pots de yaourts !

## Lancelot propose son Breizh Cola en fûts

Après les bières et les cidres, c'est au tour du Breizh Cola d'être proposé en fûts pour les festivals mais aussi les bars, cafés et restaurants. Très novateur pour un soda, ce nouveau mode de conditionnement présente l'intérêt de réduire significativement l'utilisation de bouteilles plastiques en s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire, avec des fûts inox réemployables. Un beau challenge technique relevé par notre marque bretonne !



## Les sacs de nutrition animale se recyclent aussi !

Agrial travaille depuis de très nombreuses années en partenariat avec Adivalor, la filière de recyclage de tous les emballages agricoles (bidons, big bags, films, filets...), avec des points de collecte sur 180 magasins LaMaison.fr et Agrial sur l'ensemble de notre territoire. Depuis 2024, les emballages des 35 000 tonnes de produits de nutrition animale fabriqués par la branche Agricole portent eux aussi le logo Adivalor et peuvent ainsi être collectés puis recyclés.



## Les magasins LaMaison.fr en mode « pommes anti-gaspi »

24 magasins Lamaison.fr de la Manche, du Calvados, de l'Orne et d'Ille-et-Vilaine se sont associés en 2024 à la société Mouvipress pour presser les pommes de leurs clients afin de ne pas les gaspiller. Agriculteurs et grand public ont ainsi pu utiliser un presseur nomade pour repartir avec leurs jus de fruits. Un partenariat anti-gaspi qui a permis au magasin de La Guerche-de-Bretagne (35) d'être finaliste des « ZeAwards » Habitat

et jardin, organisés à Paris par le média spécialisé Zepro.



# Grandir

Aux côtés  
de nos collaborateurs et partenaires



Chaque jour avec humilité, les femmes et les hommes d'Agrial s'engagent à bâtir un modèle coopératif durable et solidaire, profondément ancré sur son territoire. Grâce à leur expertise et à leur diversité, ils constituent la clé de voûte de la réussite de la Coopérative, capables de valoriser les productions des agriculteurs-adhérents, mais aussi de contribuer au dynamisme des zones rurales.

Convaincue que l'Homme est la première richesse de l'entreprise, Agrial les accompagne au quotidien pour favoriser leur épanouissement et leur succès.

# Développer un environnement de travail de qualité favorisant l'épanouissement

Convaincus que la réussite de la Coopérative est intrinsèquement liée à l'épanouissement de chacun de nos collaborateurs, notre démarche de développement des ressources humaines se structure autour de quatre axes majeurs : attirer les talents, les intégrer, fidéliser nos collaborateurs et accompagner le développement personnel de chacun.

En 2024, les nouveaux collaborateurs d'Agrial ont tous pu suivre un parcours d'intégration spécifique, adapté à leurs besoins. Des formations continues, des programmes de mentorat ou des parcours de carrière personnalisés sont également proposés à chaque employé afin de les accompagner dans leur évolution professionnelle. En France, 9 523 ont suivi une formation au cours de l'année, soit 83 % des effectifs moyens, conformément à l'ambition d'Agrial de proposer des formations à deux tiers de ses collaborateurs chaque année.

En 2024, l'entreprise a continué de déployer des mesures concrètes autour du développement de sa marque employeur, telles que l'évolution des processus de recrutements, l'harmonisation des offres d'emploi, la mise en commun des talents entre les

branches d'activités ou encore la géolocalisation des offres sur son site web. De premiers résultats sont visibles : Agrial a attiré davantage de candidats en 2024 et sur les 1 883 offres publiées, 1 055 ont été pourvues, soit un taux de transformation de 56 %.

Agrial accorde également une grande importance à l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires et s'applique à sensibiliser les jeunes générations en cours d'orientation à travers plusieurs initiatives sur le territoire. Pour sa campagne de recrutement d'alternants, la branche Agricole a organisé en avril dernier un job dating à la ferme. 69 candidats sont venus échanger avec les équipes de la Coopérative, visiter l'exploitation d'un adhérent et partager un déjeuner dans la cour de la ferme. Le lendemain, la même exploitation a accueilli

une centaine d'élèves du collège de Saint-Aubin-d'Aubigné (35), afin de promouvoir les métiers de l'agriculture et peut-être susciter des vocations.

Face à l'enjeu de main d'œuvre dans ses usines, la branche Légumes a pour sa part organisé en 2024 une opération de « street sourcing », méthode de recrutement inversée qui consiste à approcher des candidats potentiels directement dans des lieux publics. De Cambrai (59) à Caluire-et-Cuire (69) en passant par Mâcon (71), Torréilles (66), L'Isle sur la Sorgue (84), Lessay (50) et Saint Pol de Léon (29), les équipes des ressources humaines de Florette France sont allées dans les rues, les centres commerciaux et les foires, à la rencontre de personnes qui pourraient être intéressées par une opportunité professionnelle.



Les élèves de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, enthousiastes à l'issue de leur visite.

## 100 graines de curieux à la ferme

En avril, en partenariat avec le collectif « découverte des métiers verts », la Coopérative a accueilli une centaine d'élèves sur l'exploitation de la famille David à Montreuil-le-Gast (35). Au programme : ateliers de découverte des métiers agricoles, des différents cursus de formation, l'alimentation des animaux et la traite. Cette journée, clôturée par une dégustation des produits d'Agrial, a sans doute fait germer quelques graines dans l'esprit de plusieurs élèves...

# 56%

C'est le taux de transformation des offres pourvues par rapport aux offres publiées en 2024

Dans le cadre de son projet de nouvelle tour de séchage sur son site d'Herbignac (44), la branche Lait a elle aussi mené une campagne de recrutement à travers différentes actions en 2024. Afin de pourvoir plus de 30 postes, les équipes ont été présentes sur de nombreux salons et job datings, sont intervenues au lycée professionnel Marcel Callo de Redon (35) et ont réalisé plusieurs parutions presse ainsi qu'une campagne sms.

## Fidéliser et accompagner nos collaborateurs

Les dispositifs de formation et d'accompagnement des collaborateurs permettent non seulement de valoriser les compétences internes, mais aussi de renforcer la cohésion et l'engagement des équipes, un enjeu primordial au cœur de la politique de développement des

ressources humaines d'Agrial. Par exemple, afin de pallier une importante pénurie de main d'œuvre dans les métiers de la maintenance, essentiels au bon fonctionnement des usines et à l'ensemble de la chaîne de valeur d'Agrial, une école interne de la maintenance a été lancée en 2023.

305 collaborateurs ont ainsi pu être accompagnés : 45 ont été formés au management, 40 au tutorat et 224 sur des compétences techniques. 55 alternants en maintenance ont aussi été intégrés et accompagnés en 2024, avec à la clé un parcours de carrière au sein de l'entreprise.

# 406

apprentis ou alternants chez Agrial en 2024 (France et international)

### Sur agrial.com, les offres d'emploi se géolocalisent !

Les candidats peuvent désormais filtrer par domaine d'activité et trouver toutes les offres d'emploi proches de chez eux grâce à la carte interactive disponible sur le site web de l'entreprise. Grâce à son implantation en France et à l'international, Agrial est le terrain idéal pour donner du sens à son avenir, développer sa mobilité et vivre une expérience humaine enrichissante et durable.



## 3 questions à...

### Frédéric Betrema

Technicien de maintenance à l'usine Florette de Cambrai (59)



### Quel est votre parcours chez Agrial ?

Je suis entré chez Florette Cambrai en 2006 en tant qu'agent de conditionnement. Je suis successivement devenu régleur emballage, conducteur de ligne, chef de file, adjoint chef d'équipe, chef d'équipe et je suis aujourd'hui en reconversion pour devenir technicien de maintenance, toujours dans cette même usine.

### Pourquoi avoir choisi cette reconversion ?

Après 17 ans au sein du service emballage et à l'approche des 40 ans, j'ai eu envie d'apprendre un nouveau métier. Ayant toujours été attiré par les métiers manuels, la maintenance est apparue comme une évidence. Les journées sont toutes différentes et ça me plaît vraiment de rendre service aux 150 collègues de l'usine !

### Comment Agrial vous accompagne dans votre démarche ?

Agrial m'accompagne dans mon parcours de formation depuis le début. L'entreprise me fait confiance, ce qui est très valorisant. Aujourd'hui, je suis entre l'entreprise et l'école, et demain, pourquoi pas devenir chef d'équipe maintenance ?

99,3 %

des effectifs sont représentés par une instance du personnel en France (CDI, CDD, hors intérim)

Agrial encourage également la mobilité interne, offrant ainsi des opportunités de progression et d'évolution au sein des différentes branches de l'entreprise. La bourse à l'emploi digitale, outil de recrutement interne, a notamment permis la diffusion de plus de 1 660 offres d'emploi, facilitant les mobilités à la fois en France et à l'international.

### Une académie de formation pour le pôle agroéquipement d'Agrial

C'est pour relever les défis d'un secteur d'activité en forte mutation que le pôle agroéquipement d'Agrial a lancé son académie de formation à Villedieu-les-Poêles (50), certifiée Qualiopi. Face à des enjeux de technicité, de digitalisation des outils, de proximité et de service aux agriculteurs, les équipes de SM3 Claas, Elevance et V3 Pro mutualisent leurs moyens pour accélérer la montée en compétences des collaborateurs, développer la formation continue et même proposer des formations aux clients et adhérents. La première session s'est déroulée en octobre et de nombreuses autres sont à venir !



### Garantir une qualité de vie au travail épanouissante

Dans le cadre de sa responsabilité sociale et sociétale, Agrial mène de nombreuses actions afin de favoriser un environnement de travail sain et qualitatif, contribuant au bien-être et à l'engagement des collaborateurs.

Dans la branche Légumes, Florette France a ainsi déployé en 2024 son accord BEST (Bien-Être et Santé au Travail), qui s'articule autour de 5 axes : donner du sens au travail, promouvoir l'inclusion et la diversité, améliorer l'environnement et les conditions de travail, favoriser l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, accompagner le développement. Il propose différentes mesures concrètes comme une journée de bénévolat par an avec maintien de la rémunération, des aménagements de fin de carrière, le droit à la déconnexion ou encore la mise en place d'une convention

« pompiers ». Dans le cadre de cet accord BEST, Florette a également lancé son premier audit « culture QVT » sur son site de Cambrai

(59) en mars 2024, qui permet d'identifier les actions prioritaires à mettre en place.

#### Les branches Agricole, Légumes et Lait soutiennent les salariés sapeurs-pompiers volontaires et les militaires

Par une convention signée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) en janvier 2023, la branche Agricole autorise ses salariés identifiés comme sapeurs-pompiers volontaires à prendre 5 jours d'absence avec maintien de salaire afin de réaliser les formations obligatoires dans le cadre de leur volontariat. Depuis sa mise en place, 12 salariés de la branche bénéficient de cette convention.

Il en est de même pour les collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires du site Florette d'Isle-sur-la-Sorgue (84) depuis 2024, avec également une convention de mise à disposition de 5 jours par an dans le cadre de leur mission de service public d'incendie et de secours.

La branche Lait a par ailleurs conclu en 2024 un partenariat avec les Armées afin de faciliter l'intégration dans la vie civile des militaires en fin de contrat. Cet accord s'est concrétisé par la signature d'un manifeste des Armées permettant notamment aux réservistes de suivre une fois par an une formation obligatoire dans le cadre de leur engagement.

La branche Viandes a pour sa part lancé une démarche autour de la mixité sociale afin de permettre de lutter contre toutes les formes de discrimination et d'assurer un environnement de travail sain pour tous. Une charte d'engagement et un plan d'actions en faveur de la mixité sociale et de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ont ainsi été déployés à l'issue d'un webinar réunissant l'ensemble des équipes encadrantes de la branche. Dans la branche Lait, différentes actions sont par ailleurs mises en œuvre pour mobiliser les collaborateurs autour des enjeux environnementaux. En 2024,

173 salariés de la branche ont été formés à la Fresque du climat et 93 à la Fresque de la biodiversité, des ateliers de sensibilisation pédagogiques et collaboratifs. En parallèle, plusieurs animations ont été proposées, comme des ateliers pour reconnaître les oiseaux et les arbres avec l'association « Entourée par la nature » à Nantes (44) ou encore une journée dédiée à la RSE pour les salariés du site Capra en Belgique. Après la laiterie de Cesson-Sévigné (35) il y a quelques années, la branche a également installé en 2024 3 ruches aux abords de l'usine de Jouy (28), en partenariat avec l'entreprise Apilia.



83 %

des collaborateurs ont suivi une formation en France en 2024

### Une grande collecte de sang collective

En septembre et octobre, une grande opération de don de sang a été organisée en partenariat avec l'Établissement Français du Sang conjointement sur 8 sites : Caen (14), Nantes (44), Cesson-Sévigné (35), Le Mans (72), Lessay (50), Caluire-et-Cuire (69), Châteaugiron (35) et Saint-Lô (50). Près de 100 collègues ont participé à ce bel élan de solidarité, en plus de ceux qui ont voulu donner mais n'étaient pas éligibles au moment du don. Merci à eux !



### Un montant record au profit d'Octobre Rose pour la lutte contre le cancer

Cette année encore et sur tout le territoire de la Coopérative, plus de 1 200 collaborateurs d'Agrial se sont mobilisés durant une semaine autour d'un grand défi solidaire et sportif : « bougez pour Octobre Rose ». Grâce à la forte mobilisation de nos collègues qui ont marché, couru, nagé ou pédalé, un chèque de 5 450€ a pu être remis afin de soutenir le dispositif IMAPAC, porté par la Ligue contre le cancer et Onco Normandie, qui vise à initier et maintenir une activité physique adaptée pendant ou après un cancer.

## Réduire les accidents de travail

En plus de respecter les Droits de l'Homme, lutter contre les discriminations au travail et veiller à la qualité du dialogue social, qui font l'objet de points spécifiques contenus dans son Code de conduite, Agrial accorde une importance primordiale à la sécurité et la santé de ses collaborateurs. Ambitieux, l'objectif reste identique depuis 2017, en lien avec le plan stratégique de l'entreprise : réduire significativement le nombre d'accidents de travail, avec un taux de fréquence de 10 en 2025, contre 18,5 actuellement.

Dans ce but, des actions concrètes sont mises en place pour améliorer le quotidien des collaborateurs et diminuer le nombre d'accidents, en misant sur la prévention et la sensibilisation de chacun. Des séances d'échauffement et des exercices de mobilité sont ainsi organisés dans la majorité des sites industriels et logistiques. Sur la route, les branches Agricole et Lait poursuivent les formations à l'écoconduite et à la sécurité routière pour l'ensemble des chauffeurs et des utilisateurs de véhicules professionnels. 455 collaborateurs de la branche

Agricole ont été formés depuis le lancement de la formation en 2018, dont 85 en 2024. Dans la branche Lait, ils sont près de 150 depuis le lancement, avec le double objectif d'améliorer la sinistralité et de diminuer la consommation de carburant.

En complément, des collaborateurs de la branche Légumes identifiés en tant que secouristes du travail ont été formés cette année aux premiers secours en santé mentale (PSSM). La branche Lait a également mis en place des sessions de sensibilisation visant à reconnaître des pratiques de harcèlement sexuel et d'agissement sexiste, à comprendre le cadre légal et à savoir prévenir ces pratiques. 31 sessions ont été réalisées en 2024. Par ailleurs, la branche vient d'initier un webinaire de sensibilisation au droit à la déconnexion, aux risques de la sur-connexion et aux règles de l'entreprise présentes dans la charte signée par le comité de direction de la branche, portant notamment sur les bonnes pratiques de télétravail.

### « Agrial Safety », des temps forts pour sensibiliser les collaborateurs

La sécurité étant l'affaire de tous, les journées « Agrial Safety » sont organisées chaque année sur tous les sites d'Agrial pour sensibiliser l'ensemble des salariés, en France et à l'international, et discuter des améliorations possibles. Parmi les ateliers proposés en 2024 par les différentes branches : un atelier incendie grandeur nature pour apprendre à éteindre un feu en toute sécurité, un quiz « Tu te mets combien en sécurité ? », un atelier de théâtre sur les risques psycho-sociaux ou encore des escape games sur la sécurité routière et les risques quotidiens en usine et dans les bureaux.



Les salariés du site de Florette à Caluire-et-Cuire (69), lors d'un exercice incendie durant les Agrial Safety.

## Accompagner les collaborateurs en situation de handicap

L'insertion et le maintien dans l'emploi de collaborateurs en situation de handicap sont essentiels pour Agrial. En complément d'ateliers de sensibilisation et de « Duo Days » régulièrement organisés dans différentes usines, les postes de travail peuvent être adaptés en lien avec les services des ressources humaines et la médecine du travail. La branche Viandes a par exemple accompagné 3 collaborateurs dans ce cadre en 2024. En France, Agrial s'est fixée pour objectif d'employer 20 % de salariés en situation de handicap en plus en 2025 par rapport à 2019. En 2024, cette augmentation a atteint 19,5 %.

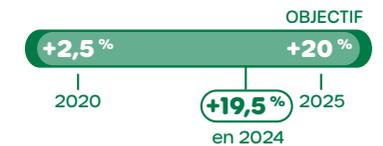
Cette année, la Coopérative a également lancé sa première grande opération « Handicoop' », qui se décline en 3 axes : mobiliser, en incitant les collaborateurs à déposer un projet professionnel ou personnel lié au handicap ; sensibiliser, en partageant des témoignages de collaborateurs et d'agriculteurs-adhérents ; et agir, grâce à des chèques « CESU » (chèques emploi-service universels), versés aux collaborateurs en situation de handicap afin de les aider dans leur quotidien : entretien de la maison, service à la personne, garde d'enfant, transport, etc. Agrial offre ainsi 200€ de chèques CESU aux collaborateurs qui

bénéficient d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). En 2024, 240 chèques CESU ont ainsi pu être versés.



# +19,5%

de salariés en situation de handicap depuis 2019



Découvrez le témoignage de Brian, chef de rayon au sein du magasin La Maison.fr de Vimoutiers (61) et travailleur en situation de handicap.



# 240

chèques « CESU » distribués par les différentes branches d'Agrial en 2024



### Handisport : une journée de sensibilisation à Nantes (44)

Année des Jeux olympiques et paralympiques oblige, nos équipes nantaises ont pu s'initier en septembre à plusieurs disciplines handisport, encadrées par des athlètes du Racing Club Nantais. Au programme : lancer assis, course à l'aveugle, tests de fauteuil de course, essais en fauteuil multisport... Autant de sensibilisation et de découvertes permettant de mieux appréhender les conditions d'exercice des personnes en situation de handicap. Les collaborateurs ont également pu échanger avec Alexandre, Cloé et Ève, 3 athlètes de haut niveau en para-athlétisme. À l'issue de cette journée, un chèque de 2 000 euros a été remis en soutien à l'association.

# Contribuer au dynamisme de nos territoires ruraux

Implantés au cœur de territoires aussi riches que variés, les femmes et les hommes d'Agrial s'engagent chaque jour à bâtir un modèle créateur de valeur partagée. La Coopérative travaille en harmonie avec ses différentes parties prenantes locales, dans un respect et une compréhension mutuels.

Tout au long de l'année, les usines accueillent des scolaires de tous niveaux afin de faire découvrir les métiers d'Agrial et contribuer au développement et à l'insertion professionnelle des jeunes. La branche Pommes & Boissons a par exemple promu les filières et métiers industriels au collège de Val-au-Perche (61) et organisé des portes ouvertes à la cidrerie Bellot à Chaource (10). La branche Lait a poursuivi son partenariat avec les écoles proches de son site logistique de La Crèche (79) avec des ateliers de découverte des métiers de la logistique. La plateforme a aussi réalisé des projets en partenariat avec les collégiens, à l'image de l'installation d'une mare pédagogique.

Certains sites cherchent également à valoriser les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire auprès des demandeurs d'emploi. À l'occasion de la Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire, la Brasserie Lancelot a notamment ouvert ses portes aux demandeurs d'emplois de Ploërmel (56), leur permettant de découvrir les méthodes de production ainsi que la grande diversité des métiers accessibles. En juin 2024, en coordination avec France Travail et l'ANEFA (Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture), 15 demandeurs d'emploi ont également été accueillis sur une exploitation laitière d'un adhérent Agrial. Ils ont eu l'opportunité de découvrir le métier de producteur

de lait, les emplois périphériques et d'échanger avec les salariés de l'exploitation ainsi que les conseillers de la Coopérative. Une action qui s'inscrit pleinement dans l'un des défis majeurs de l'agriculture française : le recrutement en exploitation.



## Franc succès pour les portes ouvertes de la laiterie Coralais

Comme chaque année dans le cadre de la Journée mondiale du Lait, la laiterie Coralais à Cesson-Sévigné (35) a ouvert ses portes au grand public début juin. Plus de 1 300 visiteurs ont répondu présents et sont venus découvrir le parcours du lait, de la traite des vaches à la fabrication du lait UHT, mais aussi échanger avec les adhérents producteurs et les collaborateurs de la Coopérative présents pour l'occasion.



## Le Conseil d'administration à la rencontre des étudiants

Chaque année en septembre, le Conseil d'administration d'Agrial tient son séminaire annuel dans un établissement scolaire lié au monde agricole. Après les lycées agricoles de Ploërmel (56) et de Coutances (50), c'est l'École supérieure des agricultures (ESA) d'Angers (49) qui a accueilli les membres du Conseil d'administration en 2024, nourrissant des échanges riches avec le directeur de l'établissement, René Siret.

## 3 anniversaires pour la branche Viandes en 2024 !

En septembre, dans ses usines de Rennes (35) et Cuisery (71), l'entreprise bouchère Maître Jacques a soufflé ses 60 bougies. L'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale en présence de l'ensemble des salariés. Le même mois, Brient a fêté ses 70 ans. Pour l'occasion, des visites des sites de Mordelles et Antrain (35) ont été organisées pour les familles, suivies d'un déjeuner et d'un après-midi festif. Brient a également profité de cet anniversaire pour réaffirmer ses valeurs et dévoiler une nouvelle identité graphique en mettant à l'honneur son authenticité, son savoir-faire charcutier et son ancrage local. Enfin, en novembre, c'est le site de Peguet à Taninges (74) qui a célébré ses 90 ans. L'entreprise haut-savoyarde est notamment reconnue pour la fabrication de ses véritables jambons de Savoie élaborés dans une usine construite sur 5 niveaux, sur le modèle des meilleurs ateliers de Parme en Italie.



## Basée à Lichfield, Florette UK fête ses 25 ans

Pour l'occasion, Florette a organisé une grande fête mettant à l'honneur le dévouement et la fidélité de ses collaborateurs. Au programme : remises de récompenses, dégustations de produits et découverte d'un nouveau logo sur la façade du siège social. Pour beaucoup présents depuis le lancement de la production de l'usine de Lichfield en 1999, les 370 salariés produisent chaque année 17 millions de sachets de salades et de betteraves dans tout le Royaume-Uni et l'Irlande.

# 78%

des collaborateurs français d'Agrial sont employés dans des communes de moins de 10 000 habitants

# 860

tonnes de dons alimentaires en 2024 auprès de dizaines d'associations de lutte contre la précarité alimentaire

## Lait solidaire : Agrial et Tetra Pak s'engagent pour lutter contre la précarité alimentaire

Pour faire face à la demande accrue de lait pour les plus démunis, base d'une alimentation équilibrée, Agrial a lancé début 2024 un dispositif solidaire avec les éleveurs, les associations de précarité alimentaire et l'entreprise Tetra Pak. Pour 10 litres de lait donnés par nos éleveurs-adhérents, 27 briques sont offertes aux Banques alimentaires ou aux Restos du Cœur, grâce au partenariat entre Agrial et Tetra Pak. Le lancement de l'opération s'est déroulé en présence d'adhérents producteurs de lait, de dirigeants de Tetra Pak, du Président des Banques alimentaires de l'Ouest et de la députée Laurence Maillart-Méhaignerie.



# Nourrir

À l'écoute  
des consommateurs



Depuis toujours, « vendre pour produire » incarne l'ADN d'Agrial, reliant les aspirations des agriculteurs-adhérents aux attentes des consommateurs. Avec engagement et responsabilité, les équipes d'Agrial poursuivent une ambition commune : bien nourrir les Hommes en offrant des produits sains, de qualité et en valorisant les filières. De la fourche à la fourchette, sécurité, qualité et traçabilité restent des priorités majeures pour tous.

## Proposer une alimentation sûre et saine pour tous

Grâce à leur savoir-faire, les agriculteurs-adhérents et collaborateurs d'Agrial proposent au quotidien des produits sûrs et sains, respectant des normes rigoureuses tout au long de la chaîne de production. L'"assiette Agrial", en perpétuelle évolution, cherche à proposer des produits toujours plus qualitatifs et adaptés à la diversité des attentes des consommateurs.

En tant que coopérative impliquée du champ à l'assiette, la qualité sanitaire des produits fait l'objet d'une attention de tous à chaque instant du processus de production et de transformation. Pour garantir cette qualité, divers référentiels de sécurité alimentaire sont appliqués à chaque étape, des exploitations agricoles aux usines, tant en France qu'à l'international, avec des audits associés. Gage de crédibilité de la démarche, 92 % des sites industriels et logistiques d'Agrial sont ainsi certifiés en matière de qualité, d'hygiène, de sécurité ou d'environnement. Mais bien nourrir les Hommes, c'est aussi s'inscrire dans une démarche de progrès continu pour sans cesse améliorer nos recettes et processus de transformation

### Les 300 laitiers bio, à l'assaut du marché des skyr

2024 a été marquée pour notre marque Les 300 laitiers bio par le lancement de trois références de « skyr » inspirés directement de la recette islandaise originale, riche en protéines et avec 0 % de matière grasse. Après le lancement de ses deux premières références « nature » et « fruits rouges » en avril 2024, une nouvelle saveur « vanille » est arrivée en octobre. Véritable expérience gustative grâce à sa texture onctueuse et fondante, cette gamme répond parfaitement aux attentes de consommateurs de produits bio, sains et modernes.



en garantissant la traçabilité du champ à l'assiette. L'objectif est de toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs et de garantir une nutrition saine, tout en préservant le goût authentique des produits. Plusieurs projets incluent également l'amont agricole sur des enjeux tels que la réduction des résidus de produits phytosanitaires, la nutrition sans OGM et des programmes de prévention et de déprogrammation visant à limiter l'utilisation des antibiotiques en élevage. Ces initiatives ambitieuses s'inscrivent dans une perspective à long terme et nécessitent l'implication de tous les acteurs de la filière, de l'agriculteur au consommateur, pour une meilleure compréhension réciproque.

### Gamme minute de Priméale : redonner aux jeunes générations le goût des carottes

Lancée depuis plusieurs années, la branche Légumes continue de développer sa gamme minute, devenue un incontournable du rayon des légumes frais. Depuis novembre 2024, c'est au tour des carottes, spécialement sélectionnées pour leur calibre homogène et leur peau fine, à cuire dans leur sachet micro-ondable qui préserve leur saveur naturelle. En seulement 6 minutes au micro-ondes et 3 minutes à la poêle, les carottes sont prêtes à être dégustées. Ce concept pratique

### La digestibilité du lait de chèvre à la loupe

En février 2024, une thèse de 3 ans a été lancée dans la branche Lait. Elle porte sur la digestibilité du lait de chèvre, et plus particulièrement son impact sur le confort intestinal. Le but est de gagner en expertise grâce à l'étude de la composition et de la structure du lait de chèvre selon les saisons, de la digestibilité in vitro du lait et du yaourt, et de l'impact de la consommation de lait caprin chez des sujets « sains » ou « hypersensibles » par exemple. Mené par le doctorant Tanguy SAVIARD, le projet implique des collaborations avec plusieurs laboratoires de recherche et l'utilisation de techniques avancées. Les résultats attendus visent à valoriser les vertus nutritionnelles des produits au lait de chèvre notamment auprès des professionnels de santé.



et gourmand répond parfaitement aux tendances de consommation vers des repas rapides ainsi qu'aux attentes des jeunes générations en quête de praticité et de bien manger.



### Des purées au format familial pour Florette

En complément des portions individuelles qui ont fait leur succès, Florette a lancé fin 2024 une nouvelle gamme de purées en format familial 700g, toujours 100 % d'origine naturelle et sans additifs. Les premières recettes disponibles sont la purée de carottes et la purée de pommes de terre, avec des légumes 100 % cultivés en France : de quoi permettre à toute la famille de se régaler et de manger sainement !

### La branche Lait formalise sa politique en faveur du « clean label »

Établie transversalement par les services R&D et marketing, cette démarche vise à développer des produits toujours plus sûrs, sains et de qualité, en n'utilisant que les ingrédients strictement nécessaires, en substituant les ingrédients controversés, en limitant les additifs et en privilégiant les arômes naturels. Elle inclut également l'optimisation de la qualité nutritionnelle des produits via le recours à des outils de notation, à l'instar du Nutri-Score, pour le développement de nouvelles recettes ou leur rénovation. Enfin, une veille active est prévue sur la recherche scientifique et les différentes controverses potentiellement naissantes, afin d'ajuster les stratégies de développement des produits de la branche Lait.

92%

des usines détentrices d'au moins une certification qualité, hygiène, sécurité ou environnement (QHSE)

76%

de nos matières premières sont transformées à moins de 200 km de leur lieu de production

### 3 questions à...

Laure Caillaud

Directrice recherche et développement de la BU Ingrédients & Nutrition dans la branche Lait d'Agrial



LA « PURE WHEY 100 % ISOLATE », DÉVELOPPÉE PAR LA BU INGRÉDIENTS & NUTRITION, COMMERCIALISÉE CHEZ DÉCATHLON

### Quelles sont les étapes de création d'un tel produit ?

En 2022, Décathlon souhaitait moderniser sa marque de nutrition sportive en la reformulant dans un objectif de clean label et nous a sollicités pour échanger sur ce projet. Une analyse du cycle de vie de l'isolat de protéines de lactosérum WPI 90 (whey protein isolate) a été réalisée, des visites ont eu lieu à l'usine d'Herbignac (44), suivies du développement de recettes en laboratoire, de tests consommateurs, du choix d'un façonnier, puis la validation de l'ingrédient. En 2024, nous avons concrétisé le projet avec la livraison de notre ingrédient et le lancement de la nouvelle gamme sous la marque Décathlon.

### Quels sont les objectifs et apports de la « pure whey 100 % isolate » ?

Produit pour le développement musculaire, le « gainer » de Décathlon contient plus de 90 % de notre matière première, un ingrédient (WPI) avec 90 % de protéines, développé en interne grâce au travail de l'ensemble des équipes. L'obtention de

la très haute concentration en protéines, supérieure à 90 %, nécessite une purification poussée visant à éliminer les autres composants (lactose, matière grasse, minéraux...). Elle fait appel à un enchaînement de plusieurs technologies membranaires qui préservent la qualité nutritionnelle des protéines. Le processus a d'abord été mis au point à l'échelle pilote par les équipes R&D puis industrialisé grâce à d'importants investissements. Les atouts du WPI 90 de la BU Ingrédients & Nutrition sont prouvés : un goût neutre facilitant l'aromatisation, une très bonne régularité et une excellente dispersibilité favorisant la préparation des boissons à reconstituer.

### Comment se passe la relation avec un géant du sport comme Décathlon ?

C'est une relation à trois, fabricant/façonnier/client, qui est simple et transparente. Le succès de ce projet est le résultat d'un travail conjoint des équipes marketing, R&D et commerciales pour coordonner l'ensemble du projet de développement du client et finaliser un lancement prometteur !

## Développer des filières durables et de qualité

En tant que coopérative engagée dans la production agricole et la transformation agroalimentaire, Agrial aspire à être le lien le plus direct entre les agriculteurs et les consommateurs. Ancrées dans leurs territoires et répondant à la diversité des attentes.

AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture biologique, Global GAP, LEAF, Bleu-Blanc-Cœur et bien d'autres... Tous ces cahiers des charges et filières, nationaux ou propres à Agrial, sont autant de reconnaissances du savoir-faire de nos agriculteurs-adhérents et de l'expertise de nos usines. Souhaitant promouvoir la diversité des modèles agricoles, la Coopérative soutient ces filières construites sur des logiques fortes de terroirs et d'ancrage local, qui répondent aux attentes des consommateurs, valorisent la qualité et la traçabilité des productions et sont créatrices de valeur partagée, en gardant toujours à l'esprit le slogan d'Agrial depuis sa naissance : "vendre pour produire".

# 78%

des pommes en AOC, IGP ou Bio

# 100%

des salades Florette certifiées Global Gap, Red Tractor ou LEAF

Agri-éthique :  
la branche  
Lait partenaire  
de La Boulangère



La signature de ce partenariat vise à fournir du beurre bio labellisé Agri-éthique de la laiterie de Bellevigny (85) pour la gamme de viennoiseries bio de La Boulangère, dont le siège se situe aux Essarts-en-Bocage (85). Ce label souligne ainsi une démarche équitable et durable, garantissant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, des conditions de travail décentes et une juste rémunération pour la trentaine de producteurs locaux engagés.

**Brient et Priméale récompensés pour la 2<sup>e</sup> édition du Prix Marmiton !**

Nos produits Brient et Priméale ont été récompensés lors de la 2<sup>e</sup> édition du Prix Marmiton, célèbre magazine et site de recettes, témoignant de notre engagement constant pour la qualité et l'innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire. Les gousses d'ail décortiquées de Priméale France ont été primées dans la catégorie "anti-gaspillage", tandis que le boudin blanc à l'ancienne Brient, élaboré à côté de Rennes (35) avec du lait frais d'une ferme voisine et du porc français, a remporté la catégorie "Produits de nos régions". Ces distinctions mettent en lumière le savoir-faire de nos adhérents et collaborateurs, qui œuvrent chaque jour pour garantir des produits sains et savoureux aux consommateurs.



**Maïs "waxy", ou la naissance d'une nouvelle filière**

En lien avec un nouveau client intéressé par la diversification de son approvisionnement, les équipes du service agronomie d'Agrial ont identifié la meilleure semence et la localisation idéale pour l'implantation de plateformes de test, posant ainsi les bases d'une future filière de production de maïs « waxy ». En 2024, près de 3 500 tonnes de ce maïs ont ainsi pu être produites par 23 adhérents, séchées à Beaumais (14) et expédiées chez le client depuis le silo portuaire de Blainville-sur-Orne (14). L'amidon du maïs « waxy », plus riche en amylopectine que le maïs standard, est exploité comme ingrédient agroalimentaire, notamment dans des plats cuisinés, des glaces et des yaourts. Cette filière permet de proposer de nouveaux débouchés ainsi qu'une alternative valorisante au maïs classique pour les adhérents de la Coopérative, avec une ambition de 30 000 tonnes d'ici 4 ans, produites par une centaine d'adhérents, si la création de valeur est au rendez-vous.



**Bleu-Blanc-Cœur : des éleveurs engagés pour une alimentation durable et nutritive**

Derrière le lait et le beurre Agrialait, 14 fermes bretonnes et 11 fermes normandes qui sont engagées dans la filière Bleu-Blanc-Cœur, visant à promouvoir une agriculture et une alimentation plus saines et durables. La démarche inclut notamment l'utilisation d'aliments enrichis en oméga-3 pour les bovins, vertueux pour la santé des animaux, l'environnement et la qualité nutritionnelle du lait.

**3 questions à...**

**Bruno Durand**

Agriculteur-adhérent à Maxent (35)



**Pourquoi avez-vous décidé de vous engager dans la filière Bleu-Blanc-Cœur et comment avez-vous adapté votre exploitation ?**

Nous avons eu l'opportunité de nous engager dans le label Bleu-Blanc-Cœur en 2008. Il met l'accent sur la santé des animaux et des consommateurs, cela nous parlait. Les ajustements que nous avons dû réaliser étaient en cohérence avec notre système déjà très herbager. Par exemple, nous avons complété les animaux en lin. Les années passent et nous restons convaincus des vertus de Bleu-Blanc-Cœur, notamment pour les animaux.

**Quel est l'impact de la démarche Bleu-Blanc-Cœur sur la qualité nutritionnelle des produits pour les consommateurs et sur la rentabilité de votre exploitation ?**

La filière Bleu-Blanc-Cœur offre des produits de haute qualité dont la composition en acides gras contribue à réduire les risques cardio-vasculaires, un avantage majeur pour les consommateurs, dont nous sommes fiers. Au début de notre engagement, l'équilibre économique était difficile à atteindre, car la rémunération ne couvrait pas suffisamment le surcoût des aliments tels que le lin. Aujourd'hui, grâce à la revalorisation du prix du lait, nous avons trouvé un bon équilibre économique, nous permettant de nous projeter durablement dans cette filière.

**Comment la filière Bleu-Blanc-Cœur a-t-elle impacté la gestion de votre empreinte carbone ?**

Nous avons réalisé deux CAP2ER (en 2012 et 2022) ainsi qu'un Carbon Diag' en 2024. Grâce à la filière et à ces différents diagnostics, nous avons réussi à améliorer nos indicateurs sur la gestion du troupeau, notamment l'âge au premier vêlage et la réduction du nombre de génisses par vache laitière. Cela nous permet d'obtenir des émissions brutes au litre de lait très satisfaisantes, bien en-dessous de 0,90 kgCO<sub>2</sub>eq/L. Il me semble que cela démontre la cohérence d'ensemble de notre système, dans lequel nous nous sentons vraiment vertueux.

**Les volailles Label du groupement avicole à Rungis et chez Maître Jacques**

Avigros et Reilhe Martin, les deux sociétés d'Agrial présentes sur le Marché d'Intérêt National de Rungis (94), jouent un rôle essentiel dans la commercialisation des volailles sous signes de qualité de la Coopérative. Ainsi en 2024, 20% des volumes de volailles commercialisés à Rungis étaient certifiés Label Rouge, Plein air ou IGP. De même, chaque fin d'année, Maître Jacques assure le débouché de

nombreuses poulardes du groupement avicole. La branche Viandes contribue ainsi de manière significative à la production et au développement de volailles de qualité, soulignant la rigueur et le savoir-faire des producteurs et répondant à la diversité des attentes des consommateurs.

# 7%

du chiffre d'affaires total d'Agrial réalisé sous labels qualité

# Branche Agricole



**8 200**  
adhérents  
producteurs  
de céréales

**2 500**  
adhérents  
producteurs  
de bovins

**600**  
adhérents  
multiplicateurs  
de semences

**7 200**  
adhérents  
engagés en  
approvisionnement  
et services

**3 400**  
collaborateurs

**1,8 Md€**  
de chiffre  
d'affaires  
en 2024



En 2024, la branche Agricole s'est adaptée à une météo très capricieuse et à une moisson historiquement basse, en cherchant à maintenir un niveau de service optimal pour les agriculteurs-adhérents. Après plusieurs années marquées par l'inflation et une forte croissance, les activités d'agrofourniture, de distribution rurale et d'agroéquipement se sont stabilisées à des niveaux élevés.

Après le record de la moisson 2023 (1,8 million de tonnes), la récolte d'été 2024 a été en retrait de près de 30 % pour la Coopérative, à hauteur d'un million de tonnes, avec une grande hétérogénéité entre les territoires. 2024 se place ainsi comme l'une des pires années depuis 40 ans pour la collecte française. La récolte d'automne, au même niveau que les années précédentes (environ 290 000 tonnes), n'a pas réussi à compenser la perte de l'été et a elle aussi été impactée par les conditions climatiques très pluvieuses de la fin 2024. Dans ce contexte, les équipes ont été fortement mobilisées tout au long de l'année et la branche a continué d'investir dans ses silos, notamment à Saires-la-Verrerie (61) et La Hutte (72).

Malgré un contexte de marché compliqué lié au conflit Russie-Ukraine, les stocks importants de début d'année ont pu être mis sur le marché, notamment grâce à l'avantage compétitif permis par le silo portuaire de la Coopérative à Caen (14). En décembre, le record du plus gros chargement depuis le silo portuaire a même été battu, avec un bateau de près de 27 000 tonnes de blé fourrager exportées vers l'Irlande. En outre, après plusieurs années à des niveaux élevés, les prix ont été insuffisants pour couvrir les prix de revient des agriculteurs en 2024, renforçant la morosité de cette campagne céréalière.



Sébastien Chevalier

Agriculteur à Alexain (53)  
et vice-président d'Agrial

« Dans un contexte de pluviométrie record et de moisson historiquement basse, la Coopérative prouve l'agilité de son organisation, reposant sur plusieurs activités et un service de proximité. Surtout, nous croyons plus que jamais à la pertinence du modèle de polyculture-élevage qui, en plus d'être vertueux pour la planète et la biodiversité, permet de résister aux à-coups du marché et de la météo, devenus la norme. Dans des contextes pourtant compliqués, la croissance de nos activités de distribution rurale et de nutrition animale depuis plusieurs années prouve notre compétitivité et la valeur ajoutée que nous apportons à nos agriculteurs-adhérents, que nous continuerons de renforcer dans les mois à venir. »



Nicolas Laigle

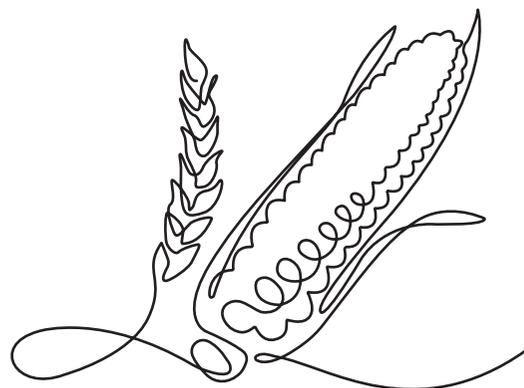
Directeur général  
de la branche Agricole d'Agrial

« Il semble qu'une année « normale » devienne progressivement l'exception pour nos activités agricoles, tant chaque campagne porte son lot d'aléas climatiques, économiques et géopolitiques. L'année 2024 n'a pas dérogé à la règle et nous avons de nouveau dû démontrer notre capacité collective à nous adapter avec réactivité et en proximité. Les résultats économiques ne sont pas tout à fait à la hauteur des attentes mais nous sommes fiers d'avoir été au rendez-vous du service et de l'accompagnement des agriculteurs-adhérents : nous avons notamment échangé gratuitement près de 15% des produits vendus à l'automne compte tenu notamment des difficultés de semis dans certaines régions, un record ! »

Dans ce cadre, les activités d'agrofourniture ont plutôt bien résisté, avec notamment des gains de parts de marché en semences et produits de protection des plantes, alors que les volumes d'engrais sont en retrait. Surtout, tout a été mis en œuvre pour accompagner les agriculteurs-adhérents face aux aléas, en particulier dans l'adaptation de leurs itinéraires techniques et en reprenant gratuitement de nombreux produits de traitement et semences n'ayant pas pu être utilisés. Enfin, malgré un marché national en recul de l'ordre de -1 à -2 % depuis plusieurs années, les volumes de nutrition animale de la Coopérative progressent pour la troisième année consécutive, témoignant de gains de parts de marché et de la compétitivité des usines, en particulier celle de Ouestmin (35) sur les minéraux pour ruminants.

La filière bovine réalise pour sa part une année 2024 satisfaisante, avec des niveaux de prix rémunérateurs pour les producteurs-adhérents, dans la continuité des deux dernières années. Grâce à des stocks fourragers importants et de qualité, les éleveurs ont pu développer leur activité, notamment en jeunes bovins (+11 %). L'organisation de l'OP a été optimisée pour répondre aux attentes des adhérents au plus près du terrain et le marché de la viande bovine s'est maintenu malgré les injonctions sociétales. Le centre d'allotement de Marcei (61) a débuté un plan de travaux important, qui devrait s'achever courant 2025.

Le pôle semences réalise également une bonne année, les volumes ayant paradoxalement été peu impactés par la météo malgré des conditions de récolte parfois difficiles. Les niveaux de référence ont été atteints en semences de maïs pour la première fois depuis plusieurs campagnes et ont globalement été satisfaisants malgré quelques hétérogénéités selon les espèces et les territoires. La qualité a globalement aussi été au rendez-vous. Pour autant, compte tenu des difficultés récurrentes depuis plusieurs années, la Coopérative a pris la décision de céder l'outil de semences fourragères de Semara à Maresché (72) ; cette décision sera opérationnelle au printemps 2025.



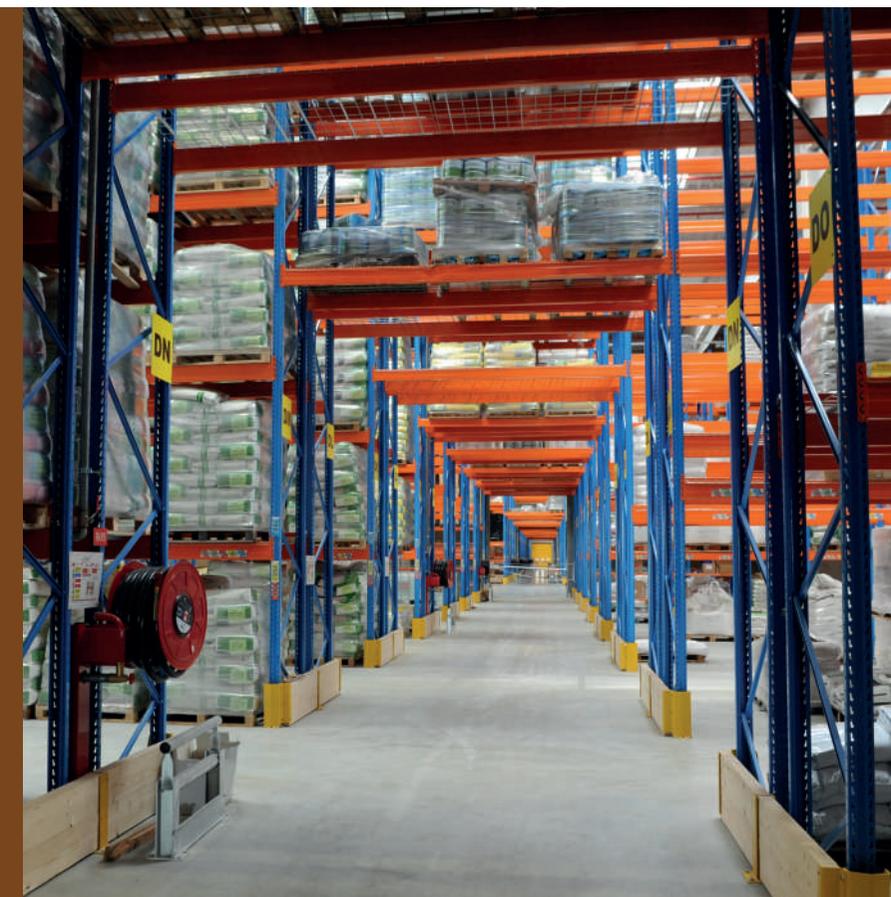
Après 3 ans de très forte croissance depuis l'épidémie de COVID-19, l'activité de distribution rurale d'Agrial s'est pour sa part stabilisée en 2024, impactée par l'inflation et ses conséquences sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Sur un marché du bricolage et du jardin qui s'effondre en France (-7 %), les magasins LaMaison.fr ont néanmoins résisté et surperforment par rapport à la tendance. À la suite de la fusion avec la coopérative Natura'Pro, effective depuis juin 2023, 25 magasins de la région Alpes Sud-Est sont passés sous enseigne LaMaison.fr au cours de l'année. Renforçant la proximité

des offres vis-à-vis des nouveaux adhérents d'Agrial, ces magasins ont également significativement élargi leur offre, notamment sur la partie bricolage et matériaux. En complément, les magasins LaMaison.fr d'Amboise (37) et de Romillé (35) ont fait peau neuve en 2024 et la branche a acquis deux nouveaux magasins anciennement sous enseigne « Espace Émeraude » à Baugé (49) et Nueil-les-Aubiers (79). Au total, compte tenu de ces reprises et transferts, le réseau compte 170 magasins LaMaison.fr et 120 magasins à enseigne Agrial fin 2024.

Suivant une tendance similaire, le pôle agroéquipement réalise une année correcte après deux années record pour le machinisme agricole. Pour renforcer l'activité sur les territoires à forte densité, les installations de Valognes (50), Villedieu-les-Poêles (50), Montauban (35) et Dol-de-Bretagne (35) ont été modernisées. La partie matériel d'élevage a également été plutôt satisfaisante, même si la branche a cédé ses activités sur les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, faute d'une densité suffisante et d'une main d'œuvre optimisée pour assurer la maintenance et le service indispensables à ce type de matériels robotisés.

### La plateforme logistique de Sarceaux fête ses 10 ans !

Inaugurée en 2014 en plein cœur de l'Orne, la plateforme logistique de Sarceaux assure la livraison des semences, engrais et autres produits nécessaires aux agriculteurs-adhérents de la Coopérative ainsi qu'aux clients des magasins LaMaison.fr. Chaque jour depuis 10 ans, près de 120 semi-remorques entrent et sortent de cet entrepôt XXL de plus de 35 000 m<sup>2</sup>. Ainsi, depuis Sarceaux, plus de 2,3 millions de colis partent chaque année dans toute la France, approvisionnant également les clients achetant en ligne via les sites lamaison.fr et agrialpro.fr. Les 140 collaborateurs du site ont à cœur de garantir un service réactif et de qualité dans ce véritable poumon de la proximité pour Agrial.



# Branche Lait



**2 700**  
adhérents  
en lait de vache  
conventionnel

**600**  
adhérents  
en lait  
de chèvre

**350**  
adhérents  
en lait de  
vache bio

**5 300**  
collaborateurs

**2,9 Mds€**  
de chiffre  
d'affaires  
en 2024



La branche Lait réalise une année 2024 satisfaisante, dans la continuité de la précédente. Elle reste portée par ses produits de grande consommation, qui compensent la baisse de certains cours mondiaux. Dans les exploitations, les prix payés aux producteurs-adhérents se stabilisent à des niveaux permettant de couvrir les charges, entraînant une progression de la collecte laitière.

La branche Lait a collecté plus 2,1 milliards de litres de lait de vache conventionnel, 132 millions de litres de lait de vache biologique et 158 millions de litres de lait de chèvre en 2024. Stable en lait biologique et en lait de chèvre, la collecte progresse de 2,9% en lait de vache conventionnel par rapport à 2023. Cette progression des volumes de lait de vache conventionnel s'explique tant par la qualité des fourrages que par le prix du lait payé aux producteurs, en progression significative depuis 3 ans. Elle témoigne de la volonté d'investissement dans certaines exploitations et permet d'enrayer – au moins temporairement – la déprise laitière, représentant un signal positif face à l'enjeu du renouvellement des



générations en élevage. En outre, la mise en place du nouveau cahier des charges de l'AOP Charentes-Poitou s'est déroulée comme prévu début 2024, avec des ventes de beurre au rendez-vous en grande distribution et en restauration hors-foyer.



**Pascal Le Brun**

Agriculteur à Annebecq (14)  
et vice-président d'Agrial

« L'année 2024 a de nouveau été marquée par une instabilité climatique, géopolitique et sanitaire. La MHE, la FCO et la pluviométrie excessive ont touché nos régions de manière hétérogène, affectant la production laitière. Ces aléas, désormais partie intégrante de notre quotidien, nous rappellent la nécessité d'être agiles et de nous adapter en permanence. Pour autant, la collecte a été plutôt dynamique et la politique laitière engagée depuis cinq ans porte ses fruits, que ce soit en lait de vache ou en lait de chèvre, avec plus d'une centaine d'installations cette année, même si le renouvellement des générations reste un défi permanent. À l'amont comme dans les usines, nous pouvons être globalement satisfaits du bilan de cette année 2024, à la hauteur de nos attentes et des investissements réalisés ces dernières années. Il nous faut collectivement poursuivre dans cette voie ! »



Gilles Rabouille

Directeur général  
de la branche Lait d'Agrial

« Dans des marchés laitiers très volatils, c'est une satisfaction de réaliser une belle performance pour la troisième année consécutive. La complémentarité de nos activités, l'engagement de nos agriculteurs-adhérents et l'implication des équipes y sont indéniablement pour beaucoup. Ces résultats sont d'autant plus importants compte tenu des investissements réalisés au sein de la branche ces dernières années pour moderniser nos outils, valoriser les différentes composantes du lait, mais aussi diminuer notre impact environnemental. Cela constitue à la fois une conviction partagée et une exigence de plus en plus forte de nos clients, sur laquelle nous agissons collectivement sur toute notre chaîne de valeur, de l'amont à l'aval. »



Côté transformation, la BU Beurre-Fromage réalise une année satisfaisante grâce à la dynamique de ses marques et à des marchés plutôt porteurs. Soignon conforte sa place de leader incontesté des fromages de chèvre, en France et à l'international. Pour accompagner le développement de sa marque phare, la branche a lancé en 2024 l'étude de la construction d'un nouveau site industriel dédié au lait de chèvre dans le département des Deux-Sèvres, afin de remplacer l'usine actuelle de Saint-Martin-de-Saint-Maixent (79), devenue vieillissante et saturée, et potentiellement celle de La Chapelle-Thireuil (79). Les fromages de Guilloteau, Pavé d'Affinois et Fromagers d'Affinois, réalisent également une année très positive, marquée par une croissance significative à l'export, en particulier aux États-Unis. En France, la nouvelle plateforme de marque et sa campagne publicitaire ont continué d'accroître la notoriété de ce fromage haut de gamme « qui n'a pas fini de

vous surprendre » sur le segment des pâtes molles de spécialité.

L'activité beurre a quant à elle bénéficié d'un cours élevé de la matière grasse laitière, permettant une très belle performance aussi bien en grande distribution qu'en restauration hors-foyer et à destination de l'industrie. Cette dynamique conforte la branche dans ses projets d'investissement, notamment à Bellevigny (85) (lire encadré). La tendance a également été positive en 2024 pour l'activité de lait UHT fabriqué à Cesson-Sévigné (35), qui a bénéficié du développement de ses ventes à marques de distributeurs ainsi que d'une progression de sa marque locale Agrilait.

Proposant très majoritairement des produits à marques de distributeurs, l'ultra-frais réalise pour sa part de nouveau une performance remarquable. Yaourts, crèmes desserts et fromages blancs ont été particulièrement attractifs en

grande distribution française, mais aussi à l'export, notamment en Espagne. Si le marché de l'ultra-frais alternatif reste pour sa part sur une tendance morose, les marques Soignon et Les 300 laitiers bio ont néanmoins innové avec le lancement du skyr au lait de vache ou au lait de chèvre, ainsi qu'avec la gamme « Simplement bio ». Pour la restauration collective, la nouvelle marque Bio d'Armor fabriquée à Riec-sur-Belton (29) est lancée début 2025, avec un approvisionnement local et 100 % breton auprès des adhérents. Enfin, il est à noter qu'en lien avec la réorganisation de la branche Pommes & Boissons, la branche Lait gère désormais la commercialisation des marques Sunny Delight et Danao, la production de cette dernière étant déjà assurée par l'usine de Château-Salins (57) depuis plusieurs années.



Pavé d'Affinois  
revient à la télé !

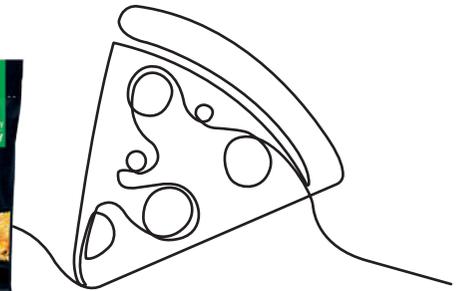


### Une nouvelle beurrerie innovante et exemplaire en Vendée

Les 150 salariés de la laiterie de Bellevigny (85) transforment chaque année 230 millions de litres de lait en beurre, crème fraîche et lait concentré. Le site a été entièrement repensé au cours des trois dernières années avec l'installation de nouvelles lignes de production et de conditionnement, l'investissement dans un système d'ultrafiltration, un butyrateur supplémentaire, une nouvelle chaudière, la modernisation de la production de froid et la modernisation de locaux sociaux pour les salariés. Au-delà des objectifs de productivité, de capacité et de confort des collaborateurs, ces investissements permettront de diminuer significativement l'impact environnemental de l'usine et d'en faire l'une des beurreries les plus exemplaires de France dans ce domaine.



À l'international, la toute jeune filiale espagnole continue de tenir ses promesses et développe ses ventes de fromages de chèvre comme de produits à base de lait de vache. Dans un marché très chahuté, la filiale allemande est elle aussi en progression, tout comme Capra en Belgique. Grâce à une forte activité de négoce, la filiale polonaise fêtera pour sa part ses 25 ans en 2025 en s'appuyant sur des performances très solides. Enfin, dans les pays nordiques, Soignon est déjà devenue la marque leader du chèvre en Suède, devançant les concurrents historiques. Par ailleurs, la branche a cédé en 2024 son site de fabrication de fromages de chèvre situé dans l'État de New-York aux États-Unis. Cette cession à un partenaire de longue date permet de pérenniser l'activité de l'usine.



Enfin, la BU Ingrédients & Nutrition continue d'investir et de s'adapter aux cours très fluctuants des commodités laitières. Si ceux des protéines sont restés faibles tout au long de l'année, la mozzarella a pu bénéficier d'un deuxième semestre en progression, permettant d'augmenter les volumes de production de l'usine de Luçon (85), rénovée en 2022, en complément du site principal d'Herbignac (44). Celui-ci est toujours en pleins travaux dans la perspective de la mise en service de sa nouvelle tour de séchage courant 2025 et de la fin de plusieurs chantiers structurants permettant une meilleure valorisation de coproduits issus de protéines sériques.

# Branche Légumes



**130**  
adhérents  
producteurs  
de légumes

**115 000**  
tonnes de légumes  
apportées par  
les adhérents

**6 000**  
collaborateurs

**1,4 Md€**  
de chiffre  
d'affaires  
en 2024



2024 a été très contrastée pour la branche Légumes, avec de vrais succès en France et en Espagne, mais des difficultés diverses dans ses autres pays d'implantation. Si les conditions de marché sont restées favorables des deux côtés des Pyrénées, la branche a dû prendre des décisions structurantes aux Pays-Bas, au Canada et en Angleterre pour retrouver une assise solide.

Spécialisée sur le marché des légumes de 1<sup>ère</sup> gamme, l'activité Priméale France a réalisé de nouveau une très belle année 2024, portée par des prix restés élevés sur les récoltes majeures (carottes, pommes de terre, oignons...) et des volumes au rendez-vous, notamment durant une excellente campagne de primeurs au printemps. Quelques innovations, à l'image des « carottes minute » et des « cœurs de poireaux minute », renforcent cette dynamique de consommation. Après ses plans carottes et oignons respectivement lancés en 2021 et 2023, Priméale France continue également d'investir pour l'avenir de ses filières en proximité avec un nouveau plan consacré aux pommes de terre.

Au cœur du modèle, les agriculteurs-adhérents de la Coopérative ont apporté plus de 115 000 tonnes de légumes et l'OP continue d'élargir ses bassins de production. Après le Nord de la France et la Bourgogne, des producteurs de la région Alpes-Sud-Est ont rejoint l'OP début 2025, projet mené conjointement à la fusion avec Natura'Pro.



**Bernard Guillard**

Agriculteur à Beauvoir (50)  
et Président d'Agrial

« L'ensemble des légumiers adhérents de l'OP Légumes a de nouveau connu une année porteuse en 2024 et nous ne pouvons que nous en réjouir. Malgré une consommation en légère baisse, les prix se sont maintenus et Agrial a pu démontrer son leadership en France sur les légumes frais. Pour autant, il nous faut rester très prudents, maîtriser les mises en culture et continuer d'investir pour la pérennité de notre filière. Après le Plan Carottes il y a 3 ans, c'est le sens du Plan Oignons mis en œuvre au cours des derniers mois. Dans ce cadre, la Normandie a notamment bénéficié de nouveaux outils de stockage à Moulit (14) et de conditionnement à Créances (50), qui contribuent à renforcer la proximité et l'efficacité de notre dispositif. »



Jean-Marc Faujour

Directeur général de la  
branche Légumes d'Agrial

« Les trois dernières années ont été très intenses pour l'ensemble des équipes, engagées à mettre en œuvre les plans de réorganisation, réaliser les synergies envisagées et aller conquérir des parts de marché dans un contexte chaoté. Si nous devons malheureusement parfois constater notre impuissance à redresser des situations économiques inextricables, à l'image de nos filiales néerlandaises et québécoises, je suis persuadé que tous ces travaux nous ont permis d'être plus résilients, plus agiles et plus proches des consommateurs, en particulier en France et en Espagne. Là où d'autres acteurs majeurs jettent l'éponge, notre valeur ajoutée se démontre des champs aux assiettes grâce à la très grande qualité de nos produits et au professionnalisme de nos équipes tout au long de notre chaîne de valeur, et je remercie sincèrement ces dernières. »



Sur la péninsule ibérique, Priméale Espagne réalise également une année très positive, avec une belle campagne d'exportation au printemps. Les prix sont restés élevés tout au long de l'année, même si le marché a été limité par des pénuries d'eau qui deviennent structurelles dans certaines régions. Les synergies opérées avec Florette Ibérica autour de la mise en commun des fonctions support et commerciales portent leurs fruits.

À l'inverse, la situation de Priméale United (ex-Van Oers) s'est encore fortement dégradée en 2024, obligeant la branche à décider de se séparer de cette activité en fin d'année. Aux Pays-Bas, au Maroc et au Sénégal, les équipes ont tout fait pour redresser la performance opérationnelle et rationaliser les charges fixes, mais cela n'a pas suffi pour limiter les pertes face à des marchés qui baissent de plus de 30 % depuis le COVID, une situation inédite et imprévisible dans ces proportions pour le secteur alimentaire.

En 4<sup>e</sup> gamme, la marque Florette s'est bien défendue en France et a mieux résisté que ses concurrents, même si le marché a continué de souffrir de l'inflation, entraînant des difficultés à maintenir les volumes sur les marques nationales au profit des marques de distributeurs. Si le marché des salades en sachet semble être arrivé à maturité en grande distribution, le segment « hors-salade » séduit et est porté par de nombreuses innovations représentant des relais de croissance prometteurs. Dans ce

cadre, la gamme de purées et de soupes Créaline a été transférée à la marque Florette durant l'automne, avec de premiers résultats très encourageants (lire encadré). Quant à l'activité de restauration hors domicile, elle a enfin retrouvé un niveau de volumes similaire à 2019, même si les dynamiques de consommation entre acteurs restent très marquées par l'inflation et les prix.



En Espagne, Florette a consolidé une performance remarquable notamment grâce aux investissements déployés pour optimiser la productivité industrielle de ses sites de Milagro, Noblejas, Terres de l'Ebre et des Canaries. Si la hausse des ventes de salades en sachet et de salades-repas en grande distribution a essentiellement bénéficié aux marques de distributeurs, l'activité est parvenue à compenser les effets de l'inflation sur les coûts de revient. Par ailleurs, depuis l'intégration de nouvelles terres dans la région de Murcie, l'approvisionnement en légumes est mieux sécurisée, même si la situation hydrique reste globalement très tendue eu égard aux dérèglements climatiques, entraînant à la fois des épisodes de sécheresses et de très fortes précipitations sur de courts laps de temps.

L'année a en revanche été compliquée au Royaume-Uni pour Florette, face à une pluviométrie record en été, inédite depuis plus d'un siècle et très défavorable au marché de la salade. De surcroît, une crise sanitaire sur des sandwiches a déstabilisé les ventes durant de nombreuses semaines, car la salade y a indirectement été impliquée, alors même que la responsabilité des usines Florette n'a jamais été engagée. Plus globalement, face à des prix toujours très bataillés en grande distribution, les équipes sont parvenues à réduire les charges fixes et optimiser l'organisation industrielle et logistique. La branche a notamment pris la décision au cours de l'année d'envisager le projet de transférer le site de conditionnement de betteraves de Scunthorpe vers l'usine principale de Lichfield d'ici l'été 2025. Enfin, la branche a annoncé à l'été 2024 l'arrêt des activités de sa filiale québécoise SaladExpress, faute de perspectives fiables de redressement face à de fortes difficultés d'approvisionnement, une situation industrielle complexe et une situation commerciale morose depuis les années COVID.

### Les légumes cuisinés chez Florette !

À la suite du rapprochement opérationnel entre les entités Florette France et Créaline en 2022, la branche a engagé une réflexion sur de potentielles synergies entre ses marques. Après avoir questionné les consommateurs, il est apparu clairement que la forte notoriété de la marque Florette permettrait de faire découvrir à un public plus large les purées, soupes et légumes cuisinés commercialisés jusqu'alors sous la marque Créaline. Les premiers produits estampillés Florette ont ainsi été commercialisés en septembre 2024, accompagnés d'une ambitieuse campagne de publicité et de communication. Seule la marque évolue, les recettes, la qualité ainsi que les engagements de traçabilité restant inchangés. L'ambition : renforcer la visibilité des gammes de légumes cuisinés au rayon frais, en ciblant une clientèle plus jeune, avide de praticité tout autant que de qualité nutritionnelle.



# Branche Viandes



**320**

adhérents  
éleveurs  
de porcs

**125**

adhérents  
éleveurs  
de volailles

**50**

adhérents  
producteurs  
d'œufs

**1 500**

collaborateurs

**650 M€**

de chiffre  
d'affaires  
en 2024



L'année 2024 a été décevante pour la branche Viandes, avec des performances correctes à l'amont et en négoce, mais en fort retrait pour les activités industrielles de boucherie et de charcuterie. La poursuite de l'inflation et la météo particulièrement pluvieuse ont annihilé les espoirs de reprise de la consommation de viandes, bousculant l'ensemble de la filière pour la deuxième année consécutive.

Les adhérents producteurs de porcs de la Coopérative ont bénéficié d'un cours du porc s'élevant à 1,90€ en moyenne en 2024, en léger retrait par rapport à 2023, mais satisfaisant au regard des années précédentes. Pour autant, ces prix n'ont malheureusement pas permis d'enrayer la forte baisse du nombre d'élevages et des volumes de production à l'échelle nationale depuis 3 ans. Pour combler les départs en retraite et les non-reprises d'exploitations, l'OP Porcs d'Agrial a lancé en 2024 un programme de prospection et d'attractivité, permettant déjà de comptabiliser près de 45 000 porcs supplémentaires dès janvier 2025. Par ailleurs, la commercialisation des porcs de l'OP est commune avec la coopérative bretonne Evel'Up depuis début 2024, dans le cadre du rapprochement entamé en 2023.

Côté volailles, la même démarche de prospection a été lancée pour remplacer les départs, mais aussi convaincre de nouveaux éleveurs de s'installer ou de se diversifier. La consommation reste en effet dynamique, surtout en pièces de découpe de volaille standard, alors qu'elle reste plus poussive en volaille label et pour les poulets entiers prêts à cuire (PAC). Identifié comme une protéine bon marché dans le contexte actuel d'inflation, l'œuf a lui aussi poursuivi sa croissance en 2024, avec des volumes en progression de 2,9 % pour les adhérents de l'OP.



Éric Guellaff

Agriculteur à Condé-sur-Vire (50)  
et membre du Bureau d'Agrial



Si l'année a été compliquée pour nos activités de transformation, nous pouvons être globalement satisfaits du contexte de marché pour nos productions animales, permettant des prix satisfaisants aux éleveurs. Cela est absolument essentiel pour maintenir une production française de qualité, susciter l'investissement dans les fermes et répondre au défi majeur du renouvellement des générations. Pour accentuer cette dynamique, nous avons lancé en 2024 des plans de développement en volailles comme en porcs afin d'accompagner les projets, et nous travaillerons en 2025 pour améliorer la proximité et l'efficacité de nos organisations de producteurs. Nous croyons fermement en l'avenir et la pertinence des productions animales sur nos territoires et nous continuerons de le démontrer. »





Stéphane Poyac

Directeur général de la  
branche Viandes d'Agrial

« Lorsqu'un marché perd ses repères après deux années de forte baisse des volumes, il est essentiel de nous recentrer sur nos atouts : grâce aux agriculteurs-adhérents de la Coopérative, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des filières agricoles locales et de qualité ; grâce à des collaborateurs qualifiés et engagés, nous disposons de réels savoir-faire créateurs de valeur. Nous devons donc continuer d'être agiles et d'adopter une approche pragmatique en explorant les différentes pistes de développement possibles. J'ai pleine confiance dans les hommes et les femmes de notre branche pour retrouver le chemin de la croissance et continuer de faire grandir nos filières animales françaises, vertueuses et pleines d'avenir. »

À l'aval, les activités de charcuterie cuite ont fortement souffert d'un manque de compétitivité : baisse continue des volumes et niveau de prix des matières premières soutenu (malgré un cours du porc en baisse de juillet à octobre). Le dernier trimestre a été légèrement favorable, il a permis un léger regain d'activité. Il est à espérer que ces premiers signes de reprise se poursuivent et s'accroissent en 2025, permettant de retrouver le chemin de la croissance pour les produits de qualité de Tallec, Brient, Sibert et La Bresse. Bien que ne représentant encore que de faibles volumes, le développement des ventes se poursuit par ailleurs à l'export, notamment en Angleterre, en Allemagne et en Belgique, constituant un relai de croissance aux perspectives encourageantes.

Les activités de charcuterie sèche ont elles aussi connu une année compliquée mais se sont progressivement améliorées, notamment grâce à une reprise de volumes à marques de distributeurs pour les Salaisons du Mâonnais. En complément de la grande distribution, l'activité

de vente directe aux bouchers-charcutiers-traiteurs de l'entreprise Rochebillard et Blein, connue sous le nom de « Rocheblin » continue de se développer notamment via l'augmentation des volumes de charcuterie cuite sur ce circuit. On note également pour cette société une reprise de l'activité bio.

La boucherie a quant à elle vécu une deuxième année consécutive compliquée, subissant de plein fouet la météo pluvieuse du printemps qui a retardé le début de la saison des barbecues. Les volumes records réalisés au mois d'août ne sont pas parvenus à rattraper le début de saison et Maître Jacques n'a pas réussi à développer les marchés Sud et Est de la France aussi vite que prévu au moment du lancement de l'usine de Cuisery (71). Néanmoins, les deux sites produisent désormais aux meilleurs standards de qualité et Maître Jacques a pu lancer en fin d'année une large gamme de produits à poids fixes, facilitant leur référencement en libre-service et en drive.

Du côté du Marché d'Intérêt National de Rungis, l'activité de négoce d'Avigros retrouve le chemin de la croissance après deux années marquées par l'influenza aviaire et donc la faible disponibilité de la volaille, et plus particulièrement des produits issus du canard. La demande reste dynamique, et permet à la société de renforcer sa position de leader du pavillon de la volaille. Après plusieurs mois compliqués, Reilhe Martin a pour sa part connu une légère reprise depuis la rentrée, qui ne demande qu'à être confirmée en 2025. Son offre de volailles normandes issues de la production des adhérents, valorisées sous les marques « La Rabelaise » et « Plein air de Normandie », continue son développement, tout comme le poulet de 120 jours commercialisé depuis 2023.



La société Rochebillard et Blein a reçu le prix d'excellence 2025, récompensant les producteurs pour leur régularité et la qualité de leurs produits lors des trois dernières éditions du Concours général agricole (CGA). L'entreprise a gagné 8 médailles dont 2 en or et 6 en argent ces 3 dernières éditions.

### Des savoir-faire bouchers et charcutiers entre histoire et modernité

Constituées d'entreprises historiques, à taille humaine et ancrées au cœur de territoires agricoles et gastronomiques, la branche Viandes valorise des produits « haut de gamme » et cherche à les rendre attractifs pour le plus grand nombre. En 2024, trois entités ont changé de décennie : Maître Jacques a célébré ses 60 ans, Brient ses 70 ans et Peguet ses 90 ans. Et en 2025, La Bresse fêtera même un siècle d'histoire, et Rochebillard et Blein soufflera ses 125 bougies !

Pour maintenir cette longévité à toute épreuve, la branche s'appuie sur des filières de qualité en lien avec ses agriculteurs-adhérents, innove avec de nouveaux produits répondant à l'évolution des attentes des consommateurs et cherche sans cesse des relais de croissance, à l'image du développement des marques de distributeurs ou de l'export.

En 2024, Brient a fait peau neuve avec une identité graphique moderne et retravaillée pour le libre-service. Ce produit a même gagné le 1<sup>er</sup> prix Marmiton 2025 dans la catégorie « Produits de nos régions ».

# Branche Pommes & Boissons



**510**  
producteurs  
de pommes  
à cidre

**120 000**  
tonnes de  
pommes  
collectées

**1 100**  
collaborateurs

**400 M€**  
de chiffre  
d'affaires  
en 2024



2024 est une année charnière pour la branche Pommes & Boissons, marquée par la réorganisation de ses activités cidricoles en France. Elle a également été très structurante aux États-Unis avec l'annonce du projet de transfert de l'usine de Manzana, tandis qu'au Royaume-Uni Aston Manor a plus que résisté dans un contexte très défavorable.

Avec 120 000 tonnes de pommes récoltées auprès des adhérents de la Coopérative, la collecte 2024 progresse par rapport à l'année précédente, mais se positionne dans la moyenne basse des dernières années. La récolte a été tardive et le pic de collecte a été particulièrement intense dans les cidreries, en particulier à Domagné (35), au Theil (61), à Livarot (14) et à Sainte-Foy-de-Montgommery (14), qui constituent les principaux sites de pressage de la branche.

À l'aval, face à la baisse continue de la consommation de cidre et à la dégradation de la performance économique de la branche en France, un important plan de réorganisation et de transformation a été annoncé début 2024. Celui-ci a notamment consisté

en une profonde réorganisation des activités industrielles, la fermeture de l'usine de Messac (35), la simplification des activités d'export, le transfert de la commercialisation du pôle frais (Danao, Sunny Delight) à la branche Lait et le déplacement de son siège social d'Issy-les-Moulineaux (92) à Cesson-Sévigné (35), au cœur des vergers et usines de la branche. Si ces décisions sont toujours difficiles à prendre, elles étaient cruciales et ont été à la fois comprises par les collaborateurs et partagées avec l'ensemble des producteurs-adhérents. Cette année de restructuration et de rationalisation permet à la branche d'entamer en 2025 une phase de relance et de conquête.



Jean-Luc Duval

Agriculteur à Messei (61)  
et vice-président d'Agrial



Dans des années de transition et de refonte du modèle économique de la branche comme nous les vivons actuellement, je tiens à remercier les producteurs de leur compréhension et les assure de notre détermination sans faille pour nous projeter ensemble vers un avenir plus porteur économiquement. L'union fait la force, c'est le fondement coopératif et c'est essentiel de pouvoir le démontrer dans les moments charnières. Je tiens également à remercier l'équipe vergers, dont l'accompagnement est plus que jamais essentiel auprès de nous, adhérents, et qui a largement contribué à la réussite de la campagne malgré une année atypique et un pic de collecte très intense. Avec un conseil de surveillance de la branche renouvelé et désormais présidé par Sébastien Ballu, nous allons poursuivre le travail au cours des mois à venir, dans une logique de filière et de compétitivité retrouvée.





Benjamin Dupuy

Directeur général de la branche Pommes & Boissons d'Agrial

« Après une année de restructuration, je mesure plus que jamais l'esprit de combativité de notre branche Pommes & Boissons, l'engagement remarquable des équipes et la résilience des producteurs-adhérents. Le socle que nous avons reconstruit ensemble en 2024 est solide, le cap est clair et, même si la route sera longue et pavée d'aléas, j'ai confiance en notre capacité collective à faire face aux défis futurs. Je retiens également quelques premières victoires sur lesquelles capitaliser : la progression de certaines de nos pépites (La Mordue, Breizh cerise...), les gains de certaines marques de distributeurs et surtout la confiance accordée par nos élus-agriculteurs sur nos projets d'investissement. Autant de jalons qui devront être suivis par d'autres en 2025 pour recréer ensemble une filière compétitive et créatrice de valeur. »

En effet, le retour à l'équilibre passera nécessairement par une dynamique retrouvée pour la consommation de cidre et des gains de parts de marché, qui ont commencé à se concrétiser fin 2024 avec le développement de certaines marques de distributeurs. Si l'année a été morose pour la marque Écusson, Loïc Raison a su tirer son épingle du jeu en grande distribution comme en restauration hors foyer. Très implanté localement, le cidre Bayeux a pour sa part pu bénéficier de l'attrait touristique lié au 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie. Mais la principale satisfaction de l'année reste le développement du « hard cider » La Mordue, qui continue de séduire une clientèle jeune et a atteint le million de litres commercialisés en 2024, principalement en grande distribution et sur les festivals. Un véritable relai de croissance sur lequel capitaliser dans les années à venir.

Sur leurs terres bretonnes, les bières Lancelot, Duchesse Anne et Blanche Hermine ont elles aussi continué de se développer en grande distribution en 2024, mais ont souffert d'une météo très pluvieuse au printemps et à l'automne, impactant la consommation hors domicile (CHD). Sur le plan industriel, le doublement de la capacité de brassage du site de Roc-Saint-André (56) est finalisé et pourra répondre à la demande croissante.



La gamme de sodas développée autour de Breizh Cola continue également de progresser, à l'image du lancement réussi du Breizh Cerise au printemps.



Meilleure nouveauté récompensée par Produit en Bretagne !

### Vers une nouvelle usine américaine près de Seattle, au cœur du verger américain.

Dans la région de San Francisco, l'usine actuelle de Manzana est centenaire et aurait nécessité d'importants investissements de mise aux normes, alors même qu'elle est désormais située en pleine zone pavillonnaire. Elle est également soumise à de forts aléas climatiques (incendies, intempéries...). De surcroît, au fil des décennies, la production de pommes de l'Ouest américain est progressivement remontée vers le Nord, engendrant des coûts logistiques de plus de 4 millions de dollars par an pour les faire redescendre vers l'usine, désormais entourée de vignobles. Pour toutes ces raisons, Agrial a décidé de transférer cette activité à Sunnyside, dans l'État de Washington, en construisant une nouvelle usine moderne, plus capacitaire et productive. Celle-ci sera pleinement opérationnelle d'ici 2026, avec un transfert progressif des activités.



Aux États-Unis, les activités de compote et de vinaigre de cidre de Manzana permettent de valoriser environ un quart du verger des producteurs-adhérents de la Coopérative. L'activité a été particulièrement faste tout au long de l'année, portée par un marché des produits « organic » qui continue d'être porteur aux États-Unis. 2024 a surtout été marquée par l'annonce du projet de transfert du site de la Californie vers l'État de Washington d'ici 2026, rendu indispensable en raison de la vétusté des installations de l'usine de San Francisco et du coût de transport des pommes, devenu très significatif à mesure que les vergers sont remontés vers le Nord au fil des décennies. Une décision essentielle comprise par les 190 collaborateurs du site, dont

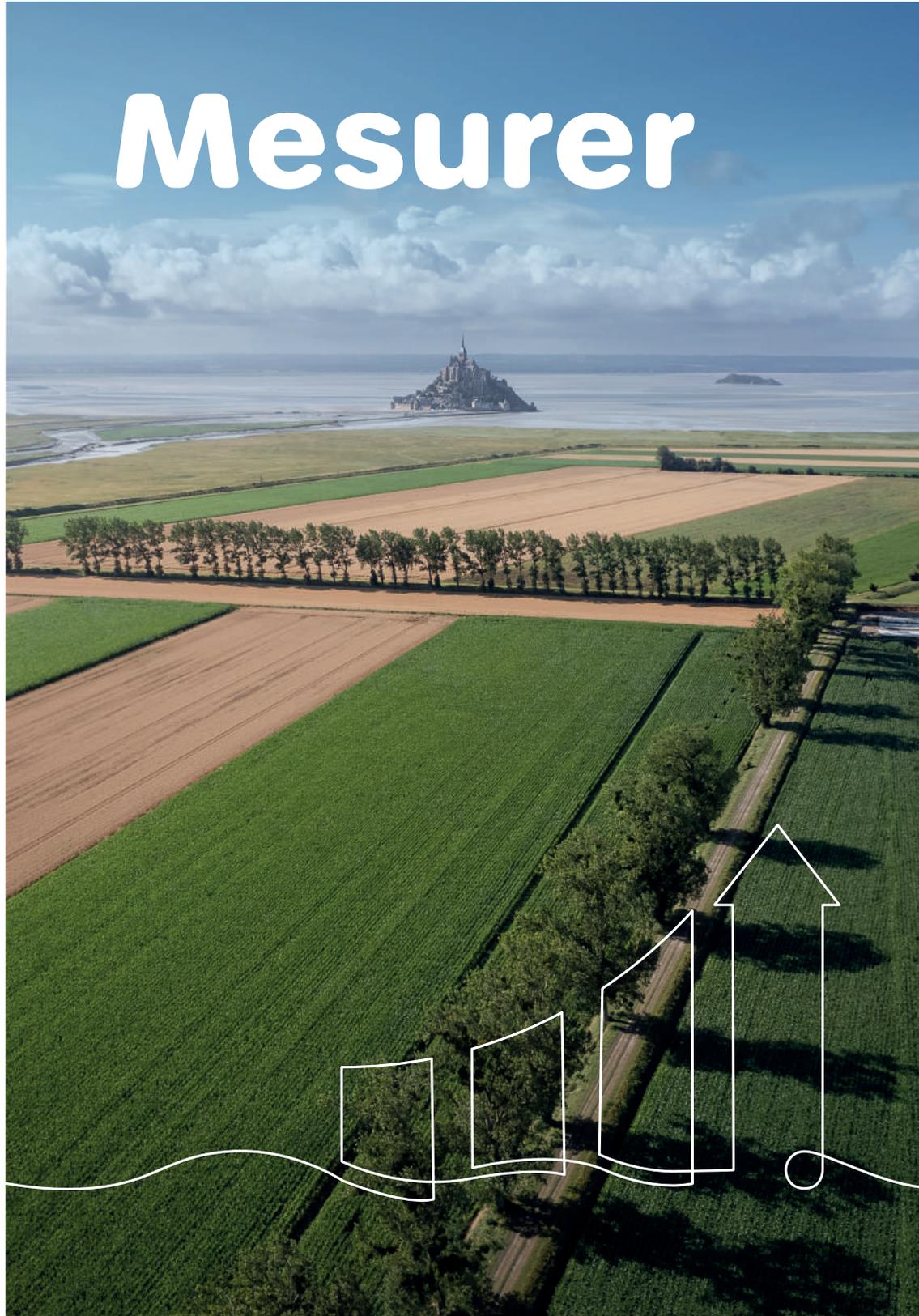
certains ont d'ailleurs exprimé le souhait de rejoindre la nouvelle usine, et saluée par plusieurs clients importants de Manzana.

Enfin au Royaume-Uni, la météo n'a été que très peu propice à la consommation de cidre, et c'est un euphémisme : selon le Financial Times, les Anglais ont vécu les 18 mois les plus pluvieux depuis plus de 150 ans ! Malgré tout, le dynamisme des équipes d'Aston Manor a permis de résister à la baisse de consommation, maîtriser les charges en période d'inflation, conquérir des parts de marché et poursuivre le développement de l'activité de co-packing. L'investissement dans une ligne de conditionnement en cannettes réalisé en plein COVID est en effet aujourd'hui à saturation,

positionnant Aston Manor comme l'un des principaux conditionneurs en cannettes sur le marché des marques de distributeurs, un relai de croissance très porteur.

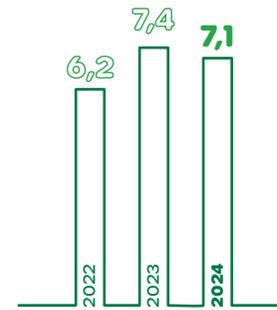


# Mesurer

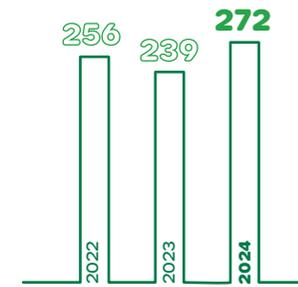


## Nos principaux indicateurs financiers

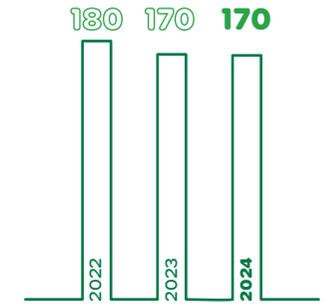
**Chiffre d'affaires**  
(milliards d'€)



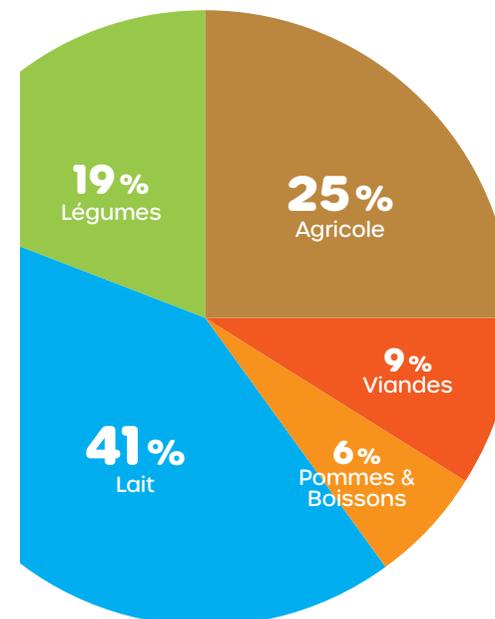
**Excédent brut d'exploitation**  
(millions d'€)



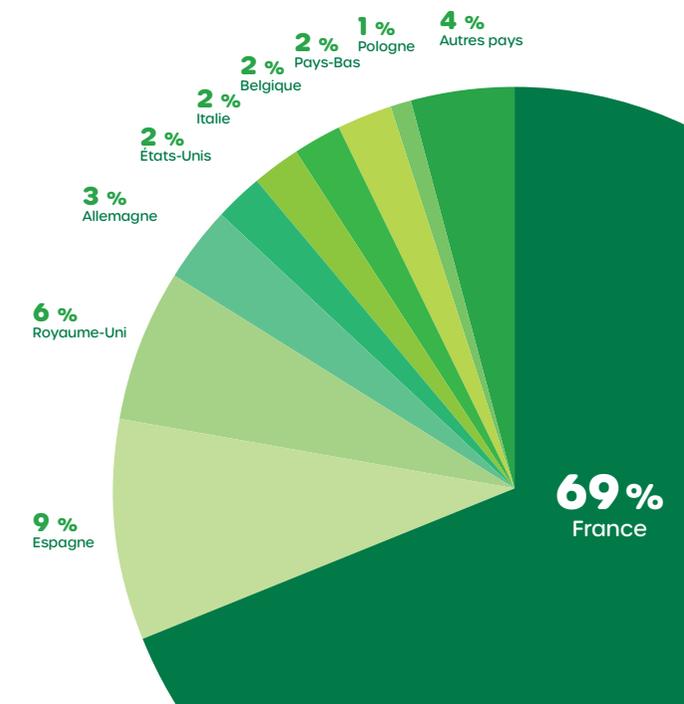
**Investissements**  
hors croissance externe  
(millions d'€)



**Répartition du chiffre d'affaires par branche**



**Répartition du chiffre d'affaires agroalimentaire par zone géographique**





## Nos engagements et indicateurs RSE en bref

Renforcer notre modèle coopératif et démocratique

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Risques liés à la pérennité de la gouvernance</b>	Pérenniser la gouvernance coopérative et démocratique	Nombre d'agriculteurs-adhérents	12 000	12 500
		Nombre d'agriculteurs élus d'Agrial	580	580
		Nombre de nouveaux agriculteurs élus	23	50
		Nombre d'agriculteurs élus formés	410	370
<b>Risques d'instabilité du modèle coopératif</b>	Créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble des parties prenantes Redistribuer la valeur créée à nos agriculteurs-adhérents	Valeur ajoutée d'Agrial (M€)	1,3	1,2
		Montants des ristournes, intérêts aux parts et autres aides (jeunes...) (M€)	21,5	16,3
<b>Risques de corruption et de violation des droits humains dans la chaîne de valeur</b>	Promouvoir l'éthique et lutter contre la corruption dans la conduite de nos affaires	Taux de déploiement interne du Code de conduite Agrial Objectif : 100 % (hors entrée de périmètre)	92 %	75 %
		Taux de formation des dirigeants de l'entreprise à la lutte anti-corruption Objectif : 100 % (hors nouveaux arrivants <3 mois)	75 %	75 %

## Soutenir une agriculture valorisante favorisant le renouvellement des générations

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Risques liés à la pérennité des exploitations agricoles</b>	Accompagner les jeunes agriculteurs dans leur installation	Nombre de jeunes agriculteurs bénéficiaires du programme d'aides Agriboost	1 801	1 937
		Nombre de journées d'accueil des jeunes agriculteurs en région Objectif : une réunion par région, a minima tous les deux ans	11	12
	Accompagner les agriculteurs dans la gestion technico-économique de leur exploitation	Nombre d'agriculteurs-adhérents bénéficiaires de la démarche technico-économique	531	580
	Faciliter le pilotage des exploitations agricoles grâce à la digitalisation	Part d'agriculteurs-adhérents connectés au portail MonAgrial (1 visite par semaine en moyenne) Objectif : 3/4 des adhérents connectés	88 %	79 %

## Accompagner la transition agroécologique de nos agriculteurs-adhérents

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Adaptation des pratiques agricoles au changement climatique</b>	Accompagner les projets de production d'énergie renouvelable à la ferme	Nombre de projets d'énergie renouvelable en exploitation accompagnés depuis 2019	358	280
		Augmenter la part des ventes de produits et solutions de la gamme AL'terre native dans les ventes totales de produits phytosanitaires de la Coopérative Objectif : 20 % en 2029	12,2 %	12,6 %
	Soutenir le déploiement de pratiques agricoles à impact positif	Nombre de diagnostics carbone réalisés chez les agriculteurs-adhérents depuis le lancement de l'outil Carbon Diag (déc. 2023) Objectif : 5 000 d'ici 2029	1 043	Lancement de la démarche Carbon diag'
		Nombre de micro-parcelles d'essai	Près de 8 000	Près de 8 000
<b>Respect des conditions de production liées au bien-être animal (BEA)</b>	Promouvoir les bonnes pratiques d'élevage en matière de bien-être animal	Part des élevages laitiers adhérents engagés dans la charte de bonnes pratiques d'élevage Objectif : tendre vers 100 %	82 %	96 %
		Part des élevages caprins adhérents engagés dans la charte de bonnes pratiques soignon	84 %	97 %
		Part des référents bien-être animal formés par Agrial dans les élevages porcins adhérents	68 %	75 %
		Part des adhérents en volailles standard engagés dans la charte « Nature d'éleveur »	100 %	55 %

## Réduire l'empreinte environnementale de nos activités

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Risques liés à l'empreinte carbone de nos activités et à leur adaptation aux aléas climatiques</b>	Réduire et verdir nos consommations d'énergie	Évolution des émissions de CO <sub>2</sub> liées aux énergies depuis 2019 Objectif : - 50 % entre 2019 et 2035	<b>-9 %</b>	-10 %
		Part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique Objectif : quadrupler entre 2019 et 2035	<b>7,7 %</b>	7,8%
	Optimiser le transport de nos produits et favoriser les motorisations et carburants les plus vertueux	Part de carburant alternatif dans la flotte de transport	<b>12 %</b>	4 %
		Évolution des émissions de CO <sub>2</sub> liées au transport en propre depuis 2019 Objectif : - 50 % entre 2019 et 2035	<b>-13 %</b>	+2 %
	Réduire les émissions liées à nos emballages	Part des emballages agroalimentaires recyclables Objectif : 100 % en 2035	<b>82 % (2023)</b>	85 % (2022)
		Part de matière recyclée utilisée dans les emballages agroalimentaires	<b>57 % (2023)</b>	56 % (2022)
		Évolution des émissions de CO <sub>2</sub> liées aux emballages agroalimentaires depuis 2019 Objectif : - 50 % en 2035	<b>-7 % (2023)</b>	-5 % (2022)
	Tendre vers zéro déchet organique non valorisé	Part des déchets organiques recyclés ou valorisés (hors bois et papier)	<b>99,8 %</b>	99,9 %
		Évolution des émissions de CO <sub>2</sub> liées aux déchets et coproduits depuis 2019 Objectif : - 50 % en 2035	<b>-33 %</b>	-9,7 %
	<b>Pénuries d'eau et pollutions environnementales</b>	Préserver l'eau en quantité et en qualité	Évolution des consommations d'eau depuis 2019 (ratio par volumes de produits finis)	<b>-7,2 %</b>
Part de conformité des analyses DBO / DCO des effluents Objectif : tendre vers 100 %			<b>87 % / 91 %</b>	90 % / 92 %

## Développer un environnement de travail de qualité favorisant la réussite de tous

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Santé et sécurité des personnes</b>	Réduire le nombre d'accidents du travail	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (France et international) Objectif : 10 en 2025	<b>18,5</b>	14,5
<b>Capital humain : disponibilité des ressources-clés</b>	Développer la qualité de vie au travail, l'inclusion et la gestion des talents	Part des collaborateurs en CDI ou CDD ayant suivi une formation au cours de l'année (périmètre France) Objectif : 2/3 des salariés	<b>83 %</b>	81 %
		Nombre de salariés en alternance ou en apprentissage (France et international) Objectif : 350 par an en 2025	<b>406</b>	365
		Évolution de la part de salariés en situation de handicap depuis 2019 (France) Objectif : + 20 % entre 2019 et 2025	<b>+19,5 %</b>	+13,6 %
		Index d'égalité femme-homme (France hors intérim) (sociétés soumises à l'obligation et dont l'index est calculable et disponible, soit 87,6 % des effectifs moyens)	<b>89,9 / 100</b>	88,3 / 100

## Contribuer au dynamisme de nos territoires ruraux

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Manque d'attractivité des territoires et désertification des campagnes</b>	Dynamiser les territoires grâce aux ressources et emplois locaux	Part des matières premières transformées à moins de 200 km	<b>76 %</b>	80 %
		Nombre de magasins Agrial et LaMaison.fr	<b>290</b>	284
		Effectifs moyens employés dans des communes françaises de moins de 10 000 habitants	<b>78 %</b>	79 %
	Contribuer à la solidarité alimentaire sur nos territoires	Dons alimentaires distribués à des associations de lutte contre la précarité alimentaire (tonnes) Objectif : 1 000 tonnes / an	<b>860</b>	1200

## Proposer une alimentation sûre et saine pour tous

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Sécurité alimentaire et qualité des produits</b>	Développer les démarches de certification QHSE dans nos sites	Part des sites détenteurs d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité ou Environnement Objectif : tendre vers 100 %	<b>92 %</b>	92 %

## Promouvoir des filières durables et de qualité

NOS RISQUES	NOS ENGAGEMENTS	NOS INDICATEURS	RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>Évolution des tendances de consommation</b>	Soutenir les filières locales et de qualité en répondant aux tendances sociétales de consommation	Part du lait de vache conventionnel en AOP, AOC, BBC ou Bio	<b>14 %</b>	16 %
		Part des pommes en AOC, IGP ou Bio	<b>78 %</b>	77 %
		Part des salades Florette certifiées LEAF ou Global Gap	<b>100 %</b>	100 %
		Part des porcs Label Rouge, IGP, Bio, Porcristal ou autres cahiers des charges privés	<b>76 %</b>	65 %
		Part des oeufs bio, Plein air, Label Rouge ou autres alternatifs	<b>81 %</b>	83 %

# Note méthodologique sur la consolidation des informations extra-financières 2024 d'Agrial

Conformément à la directive européenne 2014/95/UE et à l'ordonnance française 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par les grandes entreprises, Agrial publie ses informations extra-financières, ce comme partie intégrante de son rapport annuel intégré pour l'exercice 2024. Ce rapport comprend :

- une description du modèle d'affaires d'Agrial ;
- l'énoncé des principaux enjeux et risques suscités par l'activité de la société, ainsi que par ses relations d'affaires, ses produits et ses services au regard d'une liste de thématiques RSE ;
- la description des politiques appliquées au regard de ces enjeux et risques, ou la justification de l'absence de politiques et, le cas échéant, la description des procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques ;
- les résultats de ces politiques, incluant les indicateurs clés de performance.

Pour l'exercice 2024, en tant que société coopérative agricole, Agrial n'entre pas dans le champ d'application de la directive NFRD (Non-financial reporting directive) et, par conséquent, ne publie pas d'indicateurs de durabilité relatifs au règlement Taxinomie européen (EU) 2020/852.

## 1. Méthodologie de construction des éléments de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière 2024 d'Agrial s'inscrit dans la continuité des précédentes. Elle formalise la construction et le suivi continu de la démarche de progrès du Groupe en faveur du développement durable, élément transversal de son plan stratégique Horizon 2025. Cette démarche et les engagements qui y sont associés ont été définis selon les enjeux et risques sociaux, sociétaux et environnementaux identifiés au regard des activités de l'entreprise. Leur matérialité a été déterminée une première

fois en 2016 sur la base d'une enquête réalisée auprès de collaborateurs et de parties prenantes externes. Les enjeux et leur importance ont été régulièrement réévalués depuis, en tenant compte de la cartographie des risques de corruption et éthiques du Groupe réalisée en 2017, renouvelée en 2022 et d'une seconde enquête interne réalisée en 2019. Dernièrement, l'initiation en 2022 d'une cartographie globale des risques d'Agrial menée par la direction des risques d'Agrial, qui a été finalisée en 2023 mais dont les éléments issus des entretiens internes conduits, confortent les enjeux principaux qui structurent les engagements RSE d'Agrial.

Grâce à cette veille continue des risques et enjeux RSE inhérents à ses activités, Agrial suit les enjeux majeurs qu'elle doit prendre en compte en priorité et construit ses politiques ou engagements et plans de progrès associés. Ils sont validés par le comité exécutif, la commission développement durable constituée d'agriculteurs de toutes filières, élus d'Agrial, et le Conseil d'administration d'Agrial.

## 2. Période retenue

La période retenue pour l'analyse, la collecte et la consolidation des informations extra-financières est l'année civile 2024, comme pour la consolidation comptable et financière d'Agrial. Certaines données environnementales, dépendantes de la réception de justificatifs par des tiers, sont relevées soit sur les douze mois glissants les plus proches disponibles, soit en réel sur la période disponible et estimées sur la période manquante, le but étant de retenir une valeur de l'indicateur la plus pertinente possible sur douze mois.

## 3. Périmètre couvert

De manière générale, entrent dans le périmètre au prorata de la méthode d'intégration précisée dans le rapport de gestion d'Agrial, toutes sociétés basées en France ou hors France, détenues par la Coopérative à plus de 50 % ou en minoritaire avec pilotage opérationnel ou intégration globale.

Les filiales détenues en minoritaire sans gestion opérationnelle de la part du Groupe sont exclues de la consolidation des indicateurs.

Le 31 décembre 2024 le Groupe Agrial a conclu avec la société Martin Scherpenhuizen Beheer B.V. un engagement de vente de l'ensemble de son activité « Priméale United », préalable à la cession définitive réalisée le 10 janvier 2025, comprenant 100 % des actions de la société Van Oers United et de ses filiales. En conséquence les indicateurs présentés au sein de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) n'intègrent pas l'activité « Priméale United ».

Au 31/12/2024, cette activité présente les indicateurs clés de performance ci-dessous :

- 4 479 salariés
- CO<sub>2</sub> : 115 000 Teq CO<sub>2</sub> (base de calcul 2023 Scope 1-2 et 3), soit moins de 1.5 % de l'empreinte carbone du Groupe Agrial.
- En 2024, Priméale United représente moins de 2 % des consommations d'énergies, d'eaux de process et des tonnages de déchets-coproduits du Groupe Agrial.

Particularités pour le périmètre international : Agrial s'efforce de déployer sa démarche de progrès en faveur du développement durable à l'ensemble de ses filiales et activités hors France qui partagent toutes les valeurs du Groupe. Agrial suit leurs démarches et politiques sociales, sociétales et environnementales. Si les principaux objectifs sont partagés, certains indicateurs et plans d'actions ne sont pas suivis dans certaines entités hors France de manière homogène. Cela ne permet pas une consolidation fiable et rigoureuse des indicateurs en question. Ainsi, des entités sont exclues du périmètre de consolidation de certains indicateurs comme précisé ci-après.

Sur le volet social, le nombre de collaborateurs correspond aux effectifs moyens équivalent temps plein dont intérim. Les sociétés sont incluses dans le calcul des effectifs en proportion de leur intégration. Pour le calcul des indicateurs sociaux (hors effectifs moyens consolidés), par exception, Transagrial et ASO Nutrition sont exclues du périmètre faute d'un pilotage opérationnel suffisant. De même, faute d'un reporting fiable pour 2024, les données de la société

Rochebillard & Blein, ne sont pas incluses dans les indicateurs relatifs à la formation, les données des sociétés Salaisons du Mâconnais et Rochebillard & Blein ne sont pas incluses dans l'index d'égalité femme-homme. Enfin, les entités hors France ne sont pas couvertes pour les informations portant sur la formation, le handicap, l'index d'égalité femme-homme, le nombre d'alternants et le taux d'emploi en zone rurale.

Pour les indicateurs environnementaux et sécurité, les entités entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice sont exclues : HVC - Hudson Valley Creamery et Agrial Canada. De plus, faute de données fiables et suffisantes, les sociétés Two beers et Seattle Cider aux États-Unis dans la branche Pommes & Boissons, ne sont pas intégrées pour tout le reporting. L'entité de négoce Nantial est également exclue faute de remontée de données. De manière plus spécifique, Transagrial n'est inclus que pour les indicateurs relatifs au transport. Les sites ou entités fermés ou cédés en cours d'exercice sont intégrés au prorata de leur présence dans le Groupe Agrial pour les données mensuelles ou trimestrielles (énergie, eau) mais exclus pour les indicateurs reportés sur une base annuelle (matières premières locales, certifications, eaux usées, carburant, réfrigérants). Par ailleurs, sont précisées les exclusions faute de données disponibles suivantes :

- Sécurité : exclus faute de remontée de données Bioréa et Rouage
- Énergies : quelques sites administratifs, plateforme de collecte de céréales sont exclus et non significatifs,
- Produits réfrigérants : tous les sites administratifs et commerciaux, une entité de négoce et un site de transformation lait, l'ensemble représentant moins de 1 % des capacités des équipements ;
- Carburants : Données non disponibles pour une salaisonnerie, une unité de transformation pour sa navette locale et deux négoce représentant moins de 1 % des consommations du Groupe ;
- Eau de process: quelques sites administratifs et 4 sites logistiques ou commerciaux, une entité de négoce représentant moins de 1 % des consommations du Groupe. Par définition, les

consommations d'eau d'irrigation des fermes et vergers ne sont pas intégrées dans les eaux de process ;

- Coproduits et déchets : une entité de négoce représentant moins de 1 % des volumes de coproduits et déchets.

D'un point de vue méthodologique concernant les coproduits et déchets et les consommations d'eau. Dans la branche Agricole, les indicateurs déchets des silos et magasins sont extrapolés à partir des données de trois prestataires de traitement des déchets de sites représentant 20 % des sites concernés. Les volumes ont été extrapolés en fonction de leur typologie de magasin de manière à représenter les mêmes proportions de petits, moyens et grands sites. Un même échantillon représentatif des typologies de 20 % des magasins a été constitué pour ensuite extrapoler les consommations d'eau.

Par ailleurs, la part des déchets et sous-produits organiques valorisés exclut les déchets qui ne sont pas issus du process de fabrication (bois et carton) et comprend les volumes de matières utilisés en dons alimentaires, industrie agroalimentaire, chimique, nutrition animale, méthanisation, recyclage, compostage et épandage agronomique. L'empreinte carbone des déchets et sous-produits ne tient pas compte des coproduits vendus en industrie qui sont comptabilisés par ailleurs comme produits vendus dans l'empreinte carbone d'Agrial.

Au total, sauf cas particuliers précisés précédemment, le périmètre couvert par le reporting des données sociales est de 100 % des effectifs moyens du Groupe. Pour le volet environnemental, le taux de couverture est de 99 % du chiffre d'affaires.

#### 4. Organisation de la collecte, du contrôle et de la consolidation des informations

L'entité de base de la collecte d'information est la filiale pour les informations sociales ou sociétales, et le site pour les informations environnementales et sécurité. Pour chacune de ces thématiques, des référents internes sont chargés de consolider au niveau de leur branche les informations des sites ou filiales qui la composent. Les informations ainsi

consolidées sont transmises après contrôle et validation aux directions développement durable et ressources humaines d'Agrial. Celles-ci effectuent à leur tour un contrôle de cohérence et consolident les informations.

Les outils de collecte et traitement des informations utilisés sont différents d'une thématique à l'autre. Pour la collecte des informations sociétales, des enquêtes spécifiques sont adressées aux différents contributeurs et consolidées par les référents RSE avant d'être transmises à la direction du développement durable. Pour les indicateurs environnementaux et relatifs à la sécurité, un système de reporting RSE est principalement utilisé. Pour le volet social, la direction des ressources humaines utilise le logiciel de consolidation comptable et financière du Groupe. Enfin les indicateurs de suivi des émissions de CO<sub>2</sub> scope 1 et 2, chiffre d'affaires de la gamme AL'terre native et le nombre de diagnostics carbone en exploitation agricole font l'objet d'un protocole de reporting spécifique.

#### 5. Protocole

Les détails du périmètre et des modalités de cette organisation sont précisés dans un protocole rédigé par la direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial et partagé avec les référents internes concernés. Il est aussi transmis à l'organisme de vérification externe, en complément de la déclaration elle-même. Les éléments clés du protocole sont exposés dans la présente note méthodologique. Il est disponible sur demande écrite à l'attention de la direction du développement durable d'Agrial via l'adresse [contact@agrial.com](mailto:contact@agrial.com).

#### 6. Limites méthodologiques

L'organisation mise en place pour le suivi de la stratégie de développement durable d'Agrial présente certaines limites que la direction s'efforce de réduire, notamment :

- quelques données manquantes fautes de remontées disponibles ont été estimées au prorata temporis du mois de décembre pour plusieurs sites, notamment les consommations de gaz en décembre.

Carburants : estimation des volumes de carburant sur la base de 2023 pour Aston Manor et l'OP Légumes.

La définition de certains indicateurs et objectifs communs est complexe pour des activités ou métiers variés et font l'objet de travaux d'amélioration réguliers avec les comités internes transversaux concernés afin de compléter la feuille de route de développement durable d'Agrial.

#### 7. Contrôle externe de la déclaration de performance extra-financière

Agrial a fait vérifier la conformité de sa déclaration de performance extra-financière incluse dans son rapport intégré et la sincérité des informations qu'elle contient par le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, organisme tiers indépendant vérificateur qui intervient déjà en tant que commissaire aux comptes d'Agrial. Son rapport d'assurance et avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations publiées dans la présente déclaration sont disponibles à la page suivante. Considérant le contexte réglementaire, le périmètre de la vérification inclut des données sociales, sociétales et environnementales. Le travail de vérification a porté sur la qualité des processus et la fiabilité des informations sélectionnées pour le calcul des indicateurs clés de performance.

# Rapport de l'organisme tiers indépendant

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière.

## Exercice clos le 31 décembre 2024

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société AGRIAL Société Coopérative Agricole (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, « tierce partie » accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1862, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration ») présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

## Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- les informations fournies au titre des indicateurs clés de performance présentés pour les risques i) liés à la pérennité de la gouvernance, ii) d'instabilité du modèle coopératif, et iii) évolution des tendances de consommation ne rendent pas compte de la performance de l'entité au regard des politiques concernées, du fait de l'absence d'objectifs.
- le périmètre de reporting n'inclut pas les activités de « Priméale United » comme précisé dans la partie « Note méthodologique sur la consolidation

des informations extra-financières 2024 d'Agrial » du fait de l'engagement de vente de cette activité par votre Société au 31/12/2024.

## Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

## Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant, ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

## Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption);
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes – Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.821-28 du code de commerce et le

code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 7 personnes et se sont déroulés entre octobre 2024 et février 2025 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 30 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Achats, Conformité, Ressources Humaines, Projet d'Entreprise & Communication et Sécurité.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de lutte contre la corruption et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L.225-102-1 du code de commerce ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ; nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour certains risques, (risques liés à la pérennité de la gouvernance, risques d'instabilité du modèle coopératif, risques de corruption et de violation des droits humains dans la chaîne de valeur, risques liés à la pérennité des exploitations agricoles, adaptation des pratiques agricoles au changement climatique, respect des conditions de production liées au bien-être animal, évolutions des tendances de consommation), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
    - Pour les informations environnementales : Site de La Selle en Luitré (France), BA Céréales (France), Site de Coralys (France), Site de Lucon (France), Site de Tallec (France), Site de Château Salins (France), Site de Gruchet la Valasse (France), Site de Villeroy (France), Site de Jouy (France), Site de Valladolid (Espagne), Site de Jerez (Espagne) et Site de Devon-Tiverton (Royaume-Uni).
    - Pour les informations sécurité : Site de La Selle en Luitré (France), BA Céréales (France), Site de Coralys (France), Site de Lucon (France), Site de Tallec (France), Site de Château Salins (France), Site de Gruchet la Valasse (France), Site de Jouy (France), Site de Valladolid (Espagne), Site de Jerez (Espagne) et Site de Devon-Tiverton (Royaume-Uni).

- de Jerez (Espagne) et Site de Devon-Tiverton (Royaume-Uni).
- Pour les informations sociales : Site d'Eurial Ultra Frais (France), des Transports Eurial (France), Site de Priméale (France), Site de (France), Site de Brient (France), Site des Salaisons du Maconnais (France), Site de la Maison des charcutiers (France), Site de Agrial Fresh Farms (Royaume-Uni), Site de Agrial Fresh Produce (Royaume-Uni), Site de Aston Manor (Royaume-Uni) et Site d'Eurial Italia (Italie).
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir :
    - Pour les informations environnementales : Site de La Selle en Luitré (France), BA Céréales (France), Site de Coralys (France), Site de Lucon (France), Site de Tallec (France), Site de Château Salins (France), Site de Gruchet la Valasse (France), Site de Villeroy (France), Site de Jouy (France), Site de Valladolid (Espagne), Site de Jerez (Espagne) et Site de Devon-Tiverton (Royaume-Uni).
    - Pour les informations sécurité : Site de La Selle en Luitré (France), BA Céréales (France), Site de Coralys (France), Site de Lucon (France), Site de Tallec (France), Site de Château Salins (France), Site de Gruchet la Valasse (France), Site de Jouy (France), Site de Valladolid (Espagne), Site de Jerez (Espagne) et Site de Devon-Tiverton (Royaume-Uni).

- Pour les informations sociales : Site d'Eurial Ultra Frais (France), des Transports Eurial (France), Site de Priméale (France), Site de (France), Site de Brient (France), Site des Salaisons du Maconnais (France), Site de La Maison des charcutiers (France), Site d'Agrial Fresh Farms (Royaume-Uni), Site d'Agrial Fresh Produce (Royaume-Uni), Site de Aston Manor (Royaume-Uni) et Site d'Eurial Italia (Italie). et couvrent entre 16% et 44% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;
- Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

**Fait à Nantes, le 21 février 2025**

L'un des commissaires aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

**Olivier Destruel**  
Associé

**Anne Parenty**  
Associée Développement Durable

**Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes**

**Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :**

- Nombre d'agriculteurs adhérents ;
- Valeur ajoutée d'Agrial (Md€) ;
- Taux de déploiement interne du Code de conduite Agrial ;
- Taux de formation des dirigeants de l'entreprise à la lutte anti-corruption ;
- Nombre de journées d'accueil des jeunes agriculteurs en région ;
- Part d'agriculteurs-adhérents connectés au portail MonAgrial ;
- Augmenter la part des ventes de produits et solutions de la gamme AL' terre native dans les ventes totales de produits phytosanitaires de la coopérative ;
- Nombre de diagnostics carbone réalisés chez les agriculteurs-adhérents ;
- Part des élevages laitiers adhérents engagés dans la charte de bonnes pratiques d'élevage ;
- Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux énergies depuis 2019 ;
- Part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique ;
- Part de carburant alternatif dans la flotte de transport ;
- Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport en propre depuis 2019 ;
- Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux emballages agroalimentaires depuis 2019 ;
- Part des emballages agroalimentaires recyclables ;
- Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déchets et coproduits depuis 2019 ;
- Part de conformité des analyses DBO / DCO des effluents ;
- Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (France et international) ;

- Part des collaborateurs en CDI ou CDD ayant suivi une formation au cours de l'année (périmètre France) ;
- Nombre de salariés en alternance ou en apprentissage (France et international) ;
- Évolution de la part de salariés en situation de handicap depuis 2019 (France) ;
- Index d'égalité femmes-hommes (France hors intérim) ;
- Effectifs moyens employés dans des communes françaises de moins de 10 000 habitants ; Dons alimentaires distribués à des associations de lutte contre la précarité alimentaire (tonnes) ;
- Part des sites détenteurs d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité ou Environnement ;
- Part des oeufs bio, Plein air, Label Rouge ou autres alternatifs.

**Informations qualitatives (actions et résultats) :**

- Journée d'accueil Agriboost ;
- H2035 : Journées de réflexion en région ;
- Formation évolution - 3<sup>e</sup> promotion ;
- L'intelligence artificielle au coeur de l'AG 2024 ;
- Démarche de couverture de fosse à lisier ;
- Biodiversité et OP Œufs ;
- Florette Bénélux roule à 100 % en électrique ;
- Déploiement des fûts Breizh Cola ;
- Garantir une qualité de vie au travail épanouissante ;
- Handisport : une journée de sensibilisation à Nantes ;
- Lait solidaire ;
- Démarche Clean Label ;
- Agri-éthique.



4, rue des Roquements - CS 35051  
14050 Caen Cedex 4  
+33 (0)2 31 45 43 43  
[www.agrial.com](http://www.agrial.com)

